# INFOS

n°33 Hiver 2008

## Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE

VILLE ET MÉTIERS D'ART

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

# SOMMAIRE


## Le mot du maire

## Côté mairie
4 - Conseil municipal
5 - Les commissions travaillent

## Côté canton
8 - Conseil communautaire

## Les associations
9 - Le foyer d'éducation populaire
9 - Le club de l'Orbieu
9 - Association Or
10 - Artkissonn'
12 - Le théâtre de l'Hyménée
13 - Le comité des fêtes
14 - Les pompiers

## Nature
16 - Natura 2000 : Site de la vallée de l'Orbieu
18 - Le toxostome et le calament

## Histoires locales
19 - Poésie
20 - La famille Cros : Antoine-Hippolyte
22 - Prax-Naud

## Et tout le reste ...
23 - Humour
26 - Vu dans la presse
33 - Et en bref ...
34 - La rédaction, mode d'emploi
35 - Vos suggestions


Photo de couverture Prax-Naud : Régis Mazet

# Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet.

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont affichées à la maison des communes, sur les panneaux de la mairie et chez les commerçants.

Le mot du maire

# ÉDITORIAL

Voilà déjà neuf mois que la nouvelle équipe municipale s'est mise en place et travaille avec enthousiasme et dynamisme sur différents dossiers, tels que l'aménagement de l'ancienne cave coopérative, la traversée du village, la nouvelle salle polyvalente ou bien encore l'approbation de la ZPPAUP voyant ainsi s'achever à grands pas l'année 2008.
On a pu découvrir par la presse que la commune de Lagrasse a été condamnée par le tribunal administratif à mettre en place dans un délai de deux mois le service minimum d'accueil (SMA) dans les écoles lors des grèves des enseignants. Aussi, je tiens à expliquer aux parents d'élèves et aux familles les raisons pour lesquelles j'ai refusé de mettre en place ce service lors de la dernière grève du 20 novembre et qui nous a voulu cette mise en demeure du tribunal :

- tout d'abord, nous n'avons pas le personnel communal qualifié avec les compétences requises pour accueillir et éduquer des enfants ;
- nous sommes informés des préavis de grève très tardivement donc nous sommes dans l'impossibilité de trouver des personnes disponibles et qualifiées susceptibles d'assurer l'accueil et l'encadrement des enfants ;
- nous ne croyons pas que l'école puisse être réduite à un rôle de garderie ;
- quant à la sécurité de nos enfants elle est prioritaire et je préfère que la commune soit condamnée pour non application de cette loi plutôt que d'être confronté à un drame…

Les maires ont la responsabilité matérielle des écoles publiques (construction et entretien des bâtiments, fonctionnement et fournitures de matériels scolaires) mais n'ont aucune compétence en matière d'enseignement. En cas de grève des enseignants, c'est à l'État, au gouvernement de prendre leurs responsabilités d'employeur et de mettre en place le SMA comme il le souhaite, au lieu de se dérober par l'application d'une loi en l'infligeant aux communes.
Ma position de maire est très simple, puisque l'État est l'employeur direct des enseignants, c'est à lui de solutionner ses problèmes et non aux communes. Demandera-t-on demain aux communes de remplacer les grévistes de la Poste, de la SNCF… ?

En cette fin d'année et à la veille des vacances scolaires, je tiens à souhaiter un joyeux Noël à tous nos enfants et de bonnes fêtes à vous tous. Toutefois je n'oublie pas bon nombre de nos concitoyens qui en cette période de crise font face à l'injustice économique : vignerons, paysans, éleveurs, ouvriers et salariés au chômage. Je n'oublie pas les SDF qui malgré toutes les promesses électorales meurent de froid et de misère.
Mais « les caisses sont vides » alors … tout doit être accepté au nom de cette crise même les milliards d'euros si facilement et promptement trouvés pour « le bouclier fiscal » des hauts revenus et pour ces banquiers spéculateurs.

Bonnes fêtes et bonne année 2009 à toutes et à tous.

*René Ortéga*

# Le conseil municipal

## Conseil municipal du 23 octobre

*Tous les conseillers sont présents.*
*Secrétaire de séance : Audrey Betbeder*

- **Aménagement espace vert après monument aux morts** :
M. Audouy architecte paysagiste a été consulté pour étudier et définir la végétalisation de cet espace vert : coût de cette intervention 1 200 €.
M. Alquier propose de profiter de sa venue pour revoir la haie sur le haut de la promenade, le bord de la rivière et les abords de la nouvelle salle polyvalente.
**Accord du conseil municipal.**

- Il faut changer le **matériel informatique** et le **standard téléphonique** de la mairie ainsi que 3 ordinateurs pour l'école pour un budget de 7 000 €.
**Accord du conseil municipal.**

- Demande de subvention au conseil général pour assurer l'étanchéité de la couverture de la chapelle du Carla **.** Le maire suggère que les élus aillent voir la chapelle qui a été bien réhabilitée par l'association « Les amis de Notre Dame du Carla ».

- **Avancement des travaux de la salle polyvalente :** il reste à terminer le chauffage, l'électricité, certaines portes intérieures ne ferment pas bien. Le bâtiment présente déjà des anomalies il y a des fissures au sol et sur la façade qui s'agrandissent de jour en jour.
L'extérieur est presque fini, il ne reste à faire que la chaussée, l'entreprise attend la fin des travaux pour la faire.
Une commission va travailler sur l'élaboration d'une « charte » d'utilisation de cette salle.

- Lancement de la **consultation** au niveau des **entreprises** pour **réfection des locaux de l'ancienne gendarmerie.**

- La **subvention** demandée au conseil général pour **réparer la conduite d'adduction d'eau aux Auzines est accordée**.

- L'organisation de « **Ciné-guinguette** » cet été par l'association « L'Hyménée » **a été déficitaire** de 700 €. **Une subvention de 700 € sera attribuée à l'association qui a organisé la manifestation.**

- **Rémunération** de Catherine Ribo pour le travail effectué au niveau du **bulletin communal** (mise en page, montage) = 95 h pour 3 bulletins.
**Accord du conseil municipal.**

- **Travaux commandés pour mur à l'intérieur de l'école.** Les chenaux manquants seront remplacés pendant les vacances scolaires. Pour les toilettes de l'école, des devis ont été demandés.

- Il faudrait faire une **rampe pour handicapés** pour avoir un accès facile au bureau de tabac, **le trottoir est trop haut au niveau du boulodrome**.

- La maternelle a été fermée pendant les mouvements de grève des enseignants car le maire considère que le personnel de mairie n'est pas qualifié pour s'occuper d'enfants de 3-4 ans.

- Janine Rigaud est en arrêt maladie. Mlle Claire Simon a été embauchée pour la remplacer. Elle est titulaire d'un CAP petite enfance.

- Le maire nous pousse à une réflexion sur les parkings et sur la mise en place d'une halte garderie, sujets qui seront abordés lors du prochain conseil municipal.

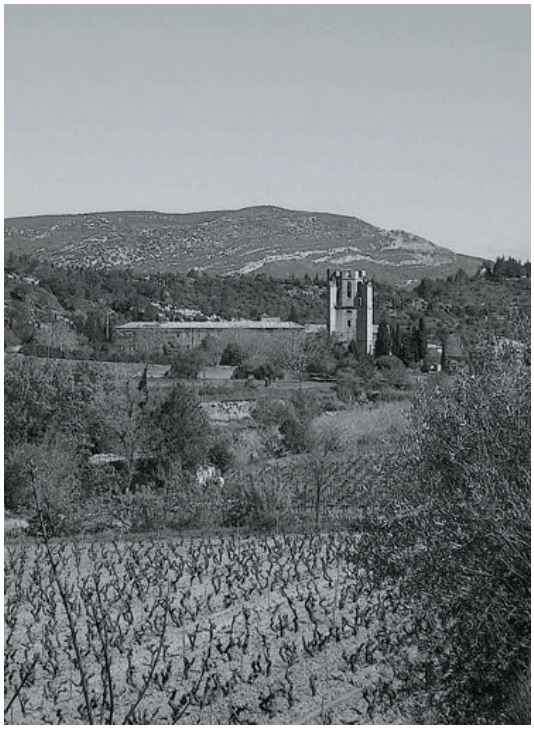

# Les commissions municipales travaillent.

## Travaux

**Rapporteur Jacques Alquier**

• **Salle Polyvalente/Foyer :**

Travaux extérieurs terminés.
Pour les travaux intérieurs, il reste à ce jour quelques réglages et essais à faire (chauffage, électricité, portes, fenêtres ...)
Réception provisoire des travaux avant la fin de l'année.

• **Parking :**
Le terrain vague à côté du terrain de football a été aménagé en parking de délestage en prévision des grandes manifestations.
Ce terrain a été engravé à la chaux, nivelé et compacté, il est prévu de planter des arbres après implantation des emplacements destinés aux véhicules.

• **Voirie et trottoirs, route de Carcassonne** : (travaux Conseil Général)
Travaux terminés toutefois des avaloirs supplémentaires sont prévus pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

• **Espace vert talus, route de Carcassonne** :
Il a été demandé à M. Michel Audouy, architecte paysagiste, de faire une étude du site ; différentes essences ont été proposées avec leurs implantations.
Arbres : Eucalyptus
Arbustes : Pittosporum tobira, pistachier térébinthe, romarin rampant.
Autour du monument aux morts : Lavande commune, cyste, chamaerops (palmier nain).
Travaux courant décembre.

## Développement culturel et lien social

**Rapporteur Antoine Chapelot**

La commission s'est réunie ce trimestre à deux reprises, le 22 octobre et le 12 novembre derniers. Ces réunions avaient pour objectif de relancer un « Comité des Fêtes », une association pouvant prendre en charge des activités dépassant le cadre des associations existantes, à l'écoute des besoins et désirs de la population : club de belote, club de pétanque, activités de loisirs pour petits et grands, organisation de manifestations traditionnelles (carnaval, repas de village, 13 juillet, etc.)
Une vingtaine de personnes ont participé à la première réunion, et 33 (dont 7 élus) ont participé à la réunion constitutive du 12 novembre. Cela marque l'intérêt d'une partie de la population à ce projet.

Il s'est donc désigné un Conseil d'administration qui a élu dans la foulée son Bureau… Aujourd'hui, un Comité des Fêtes existe de nouveau à Lagrasse.

Au-delà de la création de cette nouvelle association, de manière récurrente est revenue la question de l'utilisation de la nouvelle salle polyvalente du village… Nous en parlons également au sein de la commission culture (et tourisme) du conseil communautaire. Une réunion de travail réunit les élus de Lagrasse ce 2 décembre à ce propos : gestion des demandes, charte d'utilisation, salle pour les jeunes, etc.

Espérant que ce « Comité des Fêtes » aura à cœur la notion de « lien social », associant culture, loisirs et festivité, avec le soutien des habitants, des associations, de l'école et de la mairie.

## Projet « Pôle des métiers d'art et la cave coopérative ».

**Rapporteur Alphonse Snoeck**

Où en sommes-nous ?

**Il est plus facile de parler de savoir faire que de réussir à faire savoir !**

**Tout projet métier d'art doit avoir un programme économique.**

Ce projet pose la question préalable et essentielle de pouvoir réussir l'adéquation d'un investissement financier assuré par les collectivités territoriales pour l'exécution des travaux de rénovation et la garantie d'obtenir des candidatures d'artisans qui soient en mesure d'investir dans l'installation d'une entreprise pérenne.

La première approche, annoncée dans le bulletin précédent consiste à lancer un train de consultations afin d'examiner la faisabilité d'un tel projet.

Le 18 novembre nous avons été reçus à la mairie de **Pézenas** dont le maire, M. Alain Vogel-Singer, est président de la Confédération Française des Métiers d'Art et de « Ville et Métiers d'Art ».

Mme Fabre, maire-adjointe, déléguée aux métiers d'art nous a présenté le parcours des associations qui sont à l'origine de la bonne réussite des implantations d'ateliers d'art dans le centre historique de la ville.
40 boutiques dont 20 louées ou sous-louées par la mairie et 20 autres louées par le privé.
Forte demande de candidatures qui aujourd'hui se répercutent sur Agde et dans l'agglomération.

Mercredi 26 novembre, rendez-vous à **Paris** à la SEAMAEST, Société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris, fondatrice du très fameux Viaduc des Arts, avenue Daumesnil, près de la gare de Lyon : 50 ateliers d'art de très haut niveau.
Entretiens avec M. J.-Paul Albertini, directeur général, M. J.-William Souffron, directeur des opérations urbaines, et Mme Céline Messesson, responsable de la communication.
Toute la genèse de cette forte entreprise nous a été présentée, suivie des recommandations incontournables pour réussir un projet d'une telle ambition :
• 1 L'adhésion de la majorité du conseil municipal mais aussi et surtout de la population.
• 2 Création d'une association, axe fondateur du programme, qui fédère tous les artisans d'art susceptibles de répondre aux exigences d'un tel engagement.

Jeudi 27 novembre : Journée de travail au siège de « Ville et Métiers d'Art » à Paris, consacrée aux salons professionnels.
Rencontre avec
1 – M. Christophe Delaunay, responsable de mission politique de formation commerciale mise en œuvre par la mission **Pays-de-Loire.**
2 – M. Jean-Loup Mercier, maire de **Bréville.** Village de 515 habitants ayant accueilli 5 ateliers d'art spécialisés dans le travail du bois. Ils organisent chaque année un festival "Art Bois" qui reçoit 10 000 visiteurs. Pour une nouvelle proposition d'installation, la ville a reçu 40 demandes de candidatures.
3 – M. Thierry Deslot, directeur des services économiques de **Saint-Maur-des-Fossés.**
4 – Le directeur des services économiques de **Nancy,** ville fondatrice de « Ville et Métiers d'Art ».
5 – M. Philippe Gilquin, directeur du parc des expositions de **Nîmes.** Le salon Nîmagine : Deux manifestations par an dont une à identité forte comme bijoux, art contemporain, design. Autonomie financière. Comité de sélection sévère. Budget : 300 000 €
20.000 visiteurs par salon. Plus de demandes que d'offres.
6 – Mme Sandra Theule, responsable des relations institutionnelles des « Ateliers d'Art de France ».
7 – M. Alain Keruzore, responsable du salon du patrimoine culturel au Carrousel du Louvre.
25 000 visiteurs en trois jours.
8 – M. Étienne Thibault, adjoint au maire de **Reve**l élu à la communauté des communes cofondateur d'IMARA , Institut des Métiers d'Art et de l'Artisanat d'Art créé en 1995.
Il propose de venir à Lagrasse pour rencontrer les élus locaux et leur faire part de l'expérience et de la réussite remarquable de cette institution.
Vendredi 9 novembre.
Entretien privé avec Mme Nicole Dutruc, déléguée générale de « Ville et Métiers d'Art ».
Grâce aux efforts et à la compétence de Mme Dutruc, une convention existe aujourd'hui avec les « Ateliers d'Art de France », le salon du Patrimoine au Carrousel du Louvre, le salon « Maison et Objet » de Villepinte et par conséquent notre village s'intègre dans le réseau de ces grandes institutions nationales.

En conclusion :
Tous unanimement, ont salué notre initiative, souligné sa cohérence au niveau de son implantation dans l'l'ancienne cave coopérative, proche du parking des visiteurs avec l'office du tourisme et les producteurs locaux.
Dès que notre commune sera en mesure d'offrir des espaces professionnels et des logements aux artisans, le réseau dans son ensemble nous assure de sa collaboration dans la communication des appels à candidatures qui, contre toute attente, est en augmentation.
Les arguments principaux.
1 – Il apparaît que les produits de haute qualité sont moins atteints par la récession grâce à l'exportation notamment.
2 – Les ateliers qui, aujourd'hui, sont implantés dans les grandes villes et en périphérie, privilégient un retour à la campagne, pour une meilleure qualité de vie sans aucun doute mais aussi et surtout pour échapper aux charges professionnelles et foncières qui pèsent chaque année davantage sur leurs entreprises.

Les encouragements reçus au cours de ces rencontres sont tels que nous pouvons

raisonnablement donner trois dimensions à ce projet de pôle des savoirs faire.
1 – L'ancienne cave coopérative pour ceux qui souhaitent se regrouper car cela représente une force et un bon support de communication.
2 – Le village pour ceux qui privilégient une implantation urbaine plus conforme à leur discipline.
3 – Les communes du canton pour ceux qui veulent bénéficier de possibilités plus nombreuses en matière d'espace.
En conséquence, c'est un projet qui concerne toute la communauté de communes.

Et la suite ?

Le 16 décembre prochain, une délégation municipale est attendue à Sainte-Eulalie d'Olt dans l'Aveyron, petit village de 400 habitants qui a réussi une implantation exemplaire d'ateliers d'art, de galerie et de centre de stages.

Le 12 décembre, nous recevons M. Gilles-Henri Bailly, architecte urbaniste délégué par « Ville et Métiers d'Art » afin de poser un diagnostic de notre habitat en vue de définir les lieux susceptibles d'accueillir de nouvelles activités économiques et résidentielles au cœur du village.

Actuellement la pré-étude du projet est portée par la communauté de communes.
Un cahier des charges vient d'être publié à l'attention des cabinets spécialisés.

Selon la formule consacrée, nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution du projet dans le prochain numéro.

# Commission jeunesse et sports

**Rapporteur Audrey Betbeder**

**• Point sur la compétence Enfance-Jeunesse à la Communauté de Communes :**

Le maire nous informe que le conseil communautaire a rencontré Mme Blondeau, conseillère technique de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Un diagnostic de l'existant et des besoins en matière d'équipements/structures destinés à l'enfance-jeunesse va être établi par la communauté de communes en partenariat avec la CAF. Celui-ci se déroulera de début janvier à fin mai 2009. Ces données permettront d'orienter la politique de la communauté de communes du canton de Lagrasse en matière d'enfance-jeunesse.

Les membres de la commission soulignent la nécessité d'une réelle mobilisation et motivation de toutes les communes pour que ce diagnostic soit le plus dynamique possible et aboutisse par la suite à de vraies réponses sur le terrain.

**• Projet d'ouverture d'une salle des jeunes :**

La demande des jeunes Lagrassiens concernant l'ouverture d'une salle qui leur serait consacrée devient de plus en plus pressante et nous sommes tous conscients de la légitimité de cette demande. Cependant, cela requiert une vrai réflexion en ce qui concerne son mode de fonctionnement. En effet, un local ne peut pas être simplement mis à leur disposition, un encadrement nous paraît nécessaire. Ainsi la présence d'un(e) animateur(-trice) nous semble indispensable à la bonne conduite de ce projet. Cela est, à notre avis, tout à fait compatible avec le besoin, réel, des jeunes de se retrouver simplement sans forcément adhérer à une activité précise.

La concertation avec les jeunes nous paraît être l'une des clés de la réussite de ce projet, c'est pourquoi les membres de la commission rencontreront les jeunes de notre village (12 – 20 ans) samedi 13 décembre à 18 h afin qu'ils nous fassent part de leurs attentes au niveau animations, équipements…et que l'on partage avec eux notre point de vue.

**• Projet de mise en place d'une garderie périscolaire :**

Pour faciliter la vie des parents dont les enfants fréquentent l'école communale de Lagrasse, le projet de mettre en place une garderie périscolaire a été évoqué. Cette garderie, fonctionnant déjà en partie lors de la pause de midi (repas, récréation), accueillerait les enfants avant le début de la classe et les prendrait également en charge le soir après la classe.
Tout comme pour le projet d'ouverture d'une salle des jeunes, ce dispositif demanderait la présence d'un(e) animateur(-trice).

Ainsi la mise en place de ces deux projets pourraient être déléguée par la mairie à une association du village ayant déjà vocation à s'occuper de la jeunesse : le Foyer d'Education Populaire de Lagrasse par exemple.

# Le conseil communautaire

## Conseil communautaire du 28 octobre

*Absents : M.Aguilhon, M.Joubert, M. Carabasa*
*Secrétaire de séance : M.Ortega*

**- Face 2008** : la commission d'appel d'offre du 10 septembre 2008 a retenu l'entreprise Robert/SNE pour effectuer les travaux d'électrification. Le conseil communautaire approuve cette décision et autorise le Président à signer le marché pour un montant de 252 669,50 € HT soit 302 192,72 € TTC.

**Vote à l'unanimité par les membres présents.**

- **Élaboration du budget M22** : M. le Président rappelle que tous les services d'aide à domicile doivent présenter les propositions budgétaires votées par l'organe délibérant au plus tard le 31/10/08. Cette présentation budgétaire permet de déterminer un tarif horaire du service au plus juste.

**Le budget a été voté à l'unanimité des membres présent.**

| SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES | | SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES | |
|---|---|---|---|
| dépenses afférentes à l'exploitation | 37 450 € | produits de la tarification | 574 240 € |
| dépenses afférentes au personnel | 519 438 € | remboursement rémunération personnel CAE | 3 798 € |
| dépenses afférentes à la structure | 21 150 € | | |
| **total dépenses exploitation** | **578 038 €** | **total recettes exploitation** | **578 038 €** |
| | | soit un tarif horaire de 15,52 € | |

- **Divers** : M. le Président invite les élus à participer aux réunions suivantes :

+ Pôle des savoirs faire le 30/10/08

+ Journal « Du Picou à Pierre droite » le 05/11/08

+ La réunion prévue avec Mme Blondeau pour le projet enfance jeunesse est reportée ultérieurement.

**M. le Président rappelle que l'office du tourisme** doit être mis en place sous forme associative en 2009 et propose une représentation de 6 élus et de 6 socio-professionnels au sein du conseil d'administration. Une réunion de la commission tourisme, des maires des représentant des socio-professionnel est prévue le 17/11/08.

# Les associations

## Le foyer d'éducation populaire : Le centre aéré

Le foyer d'éducation populaire a ouvert le centre de loisirs sans hébergement de Lagrasse du 27 octobre au 31 octobre. Le directeur Christophe Laffont et l'animatrice Emilie ont proposé des animations éducatives, des grands jeux (jeux de collectes, jeux de société), qui ont favorisé l'esprit d'équipe, de l'expression corporelle, du tennis , une initiation au football, une sortie culturelle à la médiathèque à Narbonne où les enfants ont pu s'initier aux joies de la lecture et regarder l'après midi des films d'animations à l'auditorium.

Les enfants ont préparé Halloween le dernier jour avec des décorations et sont allés dans le village récolter des bonbons où ils ont été très bien accueillis.

14 enfants âgés de 4 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs et ont pris du plaisir lors de ces animations.

## Club de football

L'école de football a repris les entraînements depuis 3 équipes ont été engagées en championnat, les poussins, les benjamins et les séniors.

Les poussins, encadrés par Céline Noinin et Peter Liotier, ont fait une bonne première phase puisqu'ils terminent à la 3e place sur 7 équipes. Ils seront dans une poule plus difficile en seconde phase avec Narbonne, Saint-Nazaire, Minervois ou encore Conques. Les benjamins, encadrés par Dominique Alfonsi et Christophe Laffont, ont fini premiers de leur poule avec 5 victoires en 5 rencontres. Les enfants de l'école de football participent avec régularité aux entraînements et progressent énormément.

Les séniors sont en deuxième division départementale, ils sont troisièmes après 6 rencontres, c'est une équipe qui a dans ses rangs beaucoup de jeunes joueurs, encadrés par des anciens. Christophe Laffont veut avant tout privilégier l'état d'esprit et essayer de faire participer tout l'effectif qui est composé de 30 joueurs.

*Christophe Laffont.*

## Des nouvelles du club de l'Orbieu

Après un été calme au sein de notre club, il est vrai que mon mauvais état de santé n'a pas permis d'organiser des manifestations.

Le dimanche 9 novembre 2008 nous avons fait notre repas annuel au restaurant.
Ce repas a eu lieu au restaurant les Trois Grâces qui a bien voulu nous ouvrir pour cette circonstance. Nous avons eu droit à un repas digne d'un grand chef et tout le monde a apprécié ce bon moment entre amis.

Nous avons juste déploré que notre maire « Néné » n'ait pu se libérer au moins pour l'apéritif, cela sera pour la prochaine fois ...

Au début de l'année 2009 nous fêterons les rois comme d'habitude avec un repas et l'assemblée générale de notre association.

Depuis quelques semaines une petite section de joueurs de belote, rami s'est mise en place.

Les rencontres ont lieu le mardi soir vers 20 heures dans la salle du « Club de l'Orbieu » avant la mise à disposition d'un espace dans la nouvelle salle polyvalente.
Toute personne intéressée peut venir nous rejoindre le mardi soir. Bonne ambiance garantie.

Bonnes fêtes à tous et à l'année prochaine.

*Colette Girard*

## Association Or, danses d'Israël

Début 2009, nos prochains rendez-vous seront les samedis 17 janvier, 7 février, 7 mars et 25 avril.
Dès 13 h pour les débutants avec une progression jusqu'à 15 h ensuite, les danses seront plus complexes jusqu'à 18 h 30.
Des pauses régulières, gourmandes, pour respirer et papoter et comme d'habitude, la fin reste conviviale avec un repas partagé et une soirée danses pour tous.

Nous étudions la possibilité de rencontres en semaine plus régulières. À suivre ...

Vincent Parodi viendra les 4 & 5 avril.

*Catherine Ribo et Philippe Descroix*

04 68 43 15 48
ordanses@yahoo.fr
http://ordanses.moonfruit.fr

## ARTKISSONN'… ... DÉJÀ DIX ANS !

L'association Artkissonn se prépare à fêter ses DIX ANS !

Dix ans de concerts, spectacles et festivités en tous genres pour le plus grand bonheur des amateurs …

Si on fait les comptes, c'est pas loin de 150 groupes accueillis, plusieurs centaines de bénévoles qui se sont passé la main pour accueillir environ 30 000 personnes et servir pas moins de 3 tonnes de plats cuisinés, 25 000 litres de bières, 5 000 litres de vins ; sans compter les centaines de frigos trimbalés, de scènes montées et démontées, de km à pied parcourus et j'en passe : Tout ça pour quoi ?

Pour répondre à nos besoins grandissants, en ces temps incertains, d'assouvir nos besoins primaires d'émotions et de danse, de musique et de sueur, et surtout de rencontres, d'échange et de rires !

Mais peu importent les chiffres car quand on aime on ne compte pas, ça donne cependant une petite idée de l'ampleur du travail accompli et du chemin parcouru ; plutôt pas mal pour un petit village comme Lagrasse !

Alors pourquoi s'arrêter là ?

On ne s'arrête pas, et on a plutôt la ferme intention de remettre le couvert en 2009, en améliorant toujours le menu des festivités, en rajoutant des plats à la carte, en peaufinant le décor, voire même en multipliant les lieux des festivités … Pourquoi pas ? Tout ça est en discussion actuellement dans l'association ; pour que cette grande fête des dix ans des Abracadagrasses soit à la hauteur de toutes les espérances …

Mais avant de vous dévoiler nos recettes pour cette dixième édition, place aux remerciements car vous savez bien qu'un tel projet repose avant tout sur du bénévolat, de l'énergie vive et de la bonne volonté ; donc sur des centaines de gens sans qui rien de tout ça ne verrait le jour …

L'association Artkissonn tire son chapeau à vous tous, qui de près ou de loin, avez mis votre pierre à l'édifice ... UN GRAND, GRAND MERCI …

… À tous les bénévoles, aux habitants du village qui hébergent généreusement les artistes, tout particulièrement aux habitants de la halle et des alentours qui supportent cette fête installée sur le pas de leurs portes, aux commerçants et producteurs généreux, au maire, aux élus, aux employés de mairie (merci Florent !), un remerciement tout particulier à Norbert Guinois -Electricité Générale- pour son aide précieuse (On a retrouvé le fil !), un grand merci à Roland Oulès pour les photos (Oui, je vais passer les prendre…)…

On en oublie sûrement, la liste est bien trop longue…

L'association s'est réunie début novembre pour jeter les bases de la dixième édition des Abracadagrasses dont les dates sont déjà fixées aux 17, 18 et 19 juillet 2009.

Voici en vrac les idées directrices qui ont été retenues :

Nous maintenons un plateau musical « découverte » chaque soir sur la place de la halle, en étoffant la programmation « hors-scène », avec des spectacles de rue, de cirque, des animations pour petits et grands.

Surtout, spécialement pour les dix ans, les festivités pourraient démarrer dès midi avec l'organisation d'un pique-nique géant, en proposant des produits locaux (fromages, pain, vins, olives …), assaisonnés sur place de diverses performances : Jongleries, cirque, spectacles, jeux, le tout toujours en musique, histoire de se retrouver tous réunis ; bénévoles, public et artistes, dans une ambiance conviviale ; reste à définir le lieu de cet après-midi durant lequel l'association réservera quelques bonnes surprises …

L'idée principale étant de renouer avec les premières éditions du festival en proposant d'avantage d'animations « familiales » au cours des après-midi, en animant le reste du village avec des spectacles de rue, des jeux pour petits et grands, des fanfares ou troupes déambulatoires ...

Ces ajouts à la programmation déjà existante, vont nécessiter le recrutement de nouvelles forces vives, pour prendre en main l'organisation des après-midi, mettre sur pied et encadrer des activités, tenir des stands, et surtout proposer des idées d'animations …

La porte est grande ouverte pour toutes celles et ceux qui voudraient s'investir, donner de nouvelles idées, participer simplement à l'organisation des dix ans des Abracadagrasses,
On vous attend, vous êtes les bienvenus !

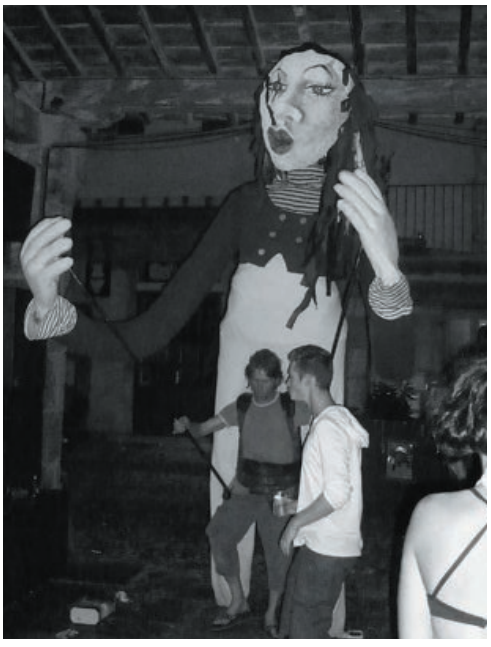

*Mickaël Guillot pour l'association Artkissonn'*
Contact : artkissonn@gmail.com

## Le théâtre de l'Hyménée

Le **samedi 17 janvier 2009**, le Théâtre de l'Hyménée est heureux de vous convier au spectacle proposé en partenariat avec les ATP de l'Aude,

À la nouvelle salle de Lagrasse ! **SOUS RÉSERVE !**

« **Regarde maman, je danse** » de et par Vanessa van Durme.

Un spectacle coproduit par la Scène Nationale de Villeneuve d'Ascq et le Théâtre de la Ville de Paris.

Vanessa est seule en scène, juste en compagnie de deux poupées en celluloïd, garçon et fille. Elle raconte sa vie, celle d'un garçon qui rêvait d'être danseuse. Après avoir été au plus commode et essayé l'homosexualité, le jeune homme se rend compte que la solution est ailleurs. Et qu'il doit rejoindre, sa réelle identité. Nous sommes en 1975, rien n'est prévu en Belgique, ni d'ailleurs en Europe, pour ce genre de situation. Alors le voilà parti au Maroc, se faire opérer.

Au retour, il s'agit de vivre. C'est un autre voyage que Vanessa doit entreprendre, encore plus difficile, toujours plus bousculé. Et alors ? Pouvait-elle agir autrement ? Non. La réponse est claire, endossée avec panache, avec un humour carré qui, mieux que les grandes phrases, dit le courage. Le courage d'accepter que, quoi qu'elle fasse, elle sera toujours pour les autres « un phénomène ». Mais c'est une femme, tout simplement, qui est là, sur scène. Et qui se livre, sans fausse pudeur, avec des mots qui disent le mal et la rage de vivre, la découverte du bonheur d'être soi.

Accepter d'être ce que l'on est, dans le cas de Vanessa, c'est faire un long chemin pour le devenir.

Un voyage qu'elle raconte et partage sur scène, elle, cette femme d'1 m 90, en nuisette rose… on écoute, on rit, on est bouleversé… par la confession, le parler vrai, par ce texte qui ne craint ni la violence de la réalité, ni la crudité des mots, et encore moins l'humour… celui d'une comédienne fine et sensible qui ose raconter sa vie sur scène.

Vanessa Van Durme : Né à Gand en 1948, élève comédien au Conservatoire de Gand et, en 1975 part pour le Maroc et devient le premier transsexuel belge. À son retour au pays, Vanessa Van Durme ne trouve de travail que dans la prostitution. En 1995, elle rejoint la scène en écrivant pour le théâtre et la télévision. À partir de là, elle se veut à nouveau actrice, rejoint la compagnie Theater Victoria de Gand. Et trouve le courage d'écrire « Regarde Maman, je danse », de l'adapter pour la scène et de l'interpréter.

Voilà un spectacle à découvrir, grand et beau, étonnant, pour adultes et adolescents, aux tarifs avancés de 12, 9, et 6 €.

Renseignements et réservations :
à l'ATP : 04 68 71 44 04
ou
à L'Hyménée : 04 68 43 15 44

À bientôt…

## Un nouveau Comité des Fêtes !

*Ci-contre, une photo qui vous permettra de faire connaissance avec (presque tout) le conseil d'administration du comité, de gauche à droite : Annette Snoeck (Vice secrétaire), Catherine Oulès (membre du CA), Ludovic Guinot (Président), Héloïse Chaussin (membre du CA), Séverine Collet (membre du CA), Grégoire Auriol (Secrétaire), Maider Cazaurang (Vice trésorière) et Martine Raynal (Trésorière). Manquent sur la photo: Kate Sampson (membre du CA) et Christophe Laffont (Vice président).*

Le 12 novembre 2008 s'est tenue une réunion publique à laquelle assistaient 33 personnes. De cette assemblée constituante est née une nouvelle association. Il s'agit du Comité des Fêtes de Lagrasse dont le but est d'organiser et de promouvoir des évènements festifs et culturels. Bon je sais, c'est un peu vague alors je vais illustrer en évoquant les projets de manifestations, la liste n'étant évidemment pas exhaustive.

**La Fête du village le 13 juillet**, qui était organisée par le Foyer d'Éducation Populaire (FEP) depuis quelques années, sera reprise par le comité, la formule devrait rester la même à peu de choses près : de la musique pour tous, une buvette et beaucoup de convivialité. Il est également prévu une **journée/soirée jeux** pour les grands et les petits avec l'association Ludule qui a déjà une grande expérience en la matière. Un **Forum des associations** devrait se tenir à la salle polyvalente pour que toutes les associations puissent se faire connaître et se rencontrer. Ensuite un **spectacle** serait organisé en collaboration avec l'Hyménée, la programmation n'est pas encore connue. Des **repas champêtres** pourront avoir lieu avant et après l'été pour que les Lagrassiens puissent se retrouver autour d'un bon plat. Un **apéritif des estivants** au cours de l'été permettrait d'accueillir les visiteurs et touristes qui viennent découvrir notre belle région.

Le Comité des Fêtes peut aussi accueillir en son sein des ateliers dont les activités sont dans la même logique de convivialité. Par exemple, il existe déjà une section jeux de cartes et de société, animé par Sébastien Mazuque.

Voici donc un aperçu des projets du Comité des Fêtes, mais tous ces évènements ne prendront vie que si des bénévoles viennent s'y impliquer, alors rejoignez-nous pour que ces projets deviennent réalité!
Vous trouverez à la fin de cet article un bulletin d'adhésion, la cotisation annuelle étant de 10 €.
Contact internet :
comitedesfetes.lagrasse@gmail.com

*Grégoire Aurio*

**BULLETIN d'ADHÉSION**
**à recopier sur papier libre :**

***« Je désire adhérer au comité des fêtes de Lagrasse en payant la cotisation annuelle de 10 €, fixée par l'assemblée générale du 12 novembre 2008 à la mairie de Lagrasse.»***
Vous mentionnez également vos cordonnées, car il vous sera adressé une carte de membre prochainement.

**Nom et prénom**
**Adresse**
**Téléphone et/ou courriel** si vous souhaitez être contactés également par ces moyens.

Merci de remettre votre cotisation sous enveloppe à un membre du conseil d'administration ou à la mairie.

## Pompiers

## Accidents domestiques & formations aux Premiers secours

**CONSTAT**

Quelques chiffres quant aux accidents domestiques. *(source Institut de Prévention des Accidents domestiques)*

Les accidents domestiques provoquent 12 000 décès par an en France. C'est deux fois plus que ceux de la route et pourtant, nous ne prenons toujours pas les mesures qui permettraient d'en éviter la moitié. Plus généralement, les accidents de la vie courante, qui englobent les sports, les loisirs ou encore les transports, font 20 000 victimes par an.

Au premier rang des victimes, on trouve les enfants et les personnes âgées. C'est en effet la première cause de mortalité chez les plus jeunes. Chute, intoxication avec un produit ménager ou une plante, brûlures... Les causes sont nombreuses car la maison est un véritable champ de mines pour les petits !

Chaque année, 12 à 15 % d'enfants en sont victimes. 15 % sont hospitalisés et un ou deux d'entre eux garderont des séquelles psychomotrices, esthétiques ou fonctionnelles.

On le sait moins, mais les personnes âgées sont aussi très concernées. Après 65 ans, les chutes sont nombreuses. Beaucoup d'objets courants deviennent dangereux : les tapis, dans lesquels on se prend les pieds ; la baignoire, où l'on glisse...

**LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS : Prévention & Secours Civiques de niveau 1**

Voilà maintenant 2 ans, que nos monitrices de secourisme des sapeurs pompiers de Lagrasse : Valérie Faelli & Cécile Jénin, proposent au moins 1 formation par semestre au centre de secours de Lagrasse, généralement en mars & octobre, (prêtes à en proposer une nouvelle si toutes les demandes n'ont pu être satisfaites). Pour limiter les déplacements, elles vous les proposent en week-end en vous organisant la restauration.

Le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est la formation de base qui a pour but de préparer chacun aux rudiments de premiers secours. Cette formation remplace l'AFPS depuis le 1er août 2007.

Elle ne nécessite aucune connaissance particulière. Il n'y a pas de limite d'âge.

Sa durée est fixée à 10 heures (hors repas et pauses) mais peut varier légèrement selon les moniteurs et selon les associations.

C'est une formation pratique, durant laquelle il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Toute la formation repose sur l'apprentissage de gestes, et la réalisation de cas concrets où les formateurs

simulent des accidents.

Accompagnée de recyclages réguliers (non obligatoires), cette formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence.

Cette formation s'adresse à tous ceux qui veulent connaître les rudiments de premiers secours sans avoir de velléités particulières à devenir équipier secouriste. Elle permet d'intervenir dans toutes les situations d'accidents, seul et sans matériel.

**CONTENU**
Cette formation alterne théorie et pratique. Elle aborde des thèmes tels que l'étouffement, les chutes ou encore les malaises mais aussi et surtout la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), nom quelque peu « barbare » signifiant mise en action du massage cardiaque et ventilation artificielle avec utilisation d'un défibrillateur (nouveauté depuis 2007) pour sauver une personne en arrêt cardiaque.

**BUT**
**L'intervention rapide est nécessaire, pour limiter les séquelles. Idéalement, une mise en action de la RCP dans les 3 minutes et l'utilisation du défibrillateur dans les 5 min, double et plus les chances de survie.** En effet, ces appareils devraient être mis à la portée de toute personne, dans les lieux publics (collectivités publiques, gares, centres commerciaux, etc.), car il permet d'augmenter les chances de survie de 4 à 40 %.

**À l'issue de la formation,** dès lors que le stagiaire a participé à l'ensemble de la formation et a effectué les gestes d'apprentissage, **sans examen,** il lui sera délivré un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile.

**ORGANISATION**
Prochaine session à Lagrasse

**samedi 7 & dimanche 8 mars**
Date limite inscription : 1er mars
---
Horaires 9 h à 12 h & 13 h 30 à 16 h 30.
---
soit 10 h de formation intrinsèque
mais 12 h avec les temps de pause.
---
à la caserne des sapeurs pompiers de Lagrasse.
---
Nombre de personnes
minimum 8,
maximum 10
---
Frais formation 70 €
Repas en sus : 7 € par repas

Par ailleurs, de la formation à la « carte » est possible pour des groupes constitués de 8 à 10 personnes, n'hésitez pas à nous contacter, n'hésitez pas à vous renseigner.

Renseignements
tél. 04 68 43 10 37
ou pompiers-lagrasse@laposte.net

Vous êtes chaque jour plus nombreux à vouloir être sensibilisés ou formés au secourisme. Si aujourd'hui une grande partie de la population connaît les rudiments des premiers secours, le chemin est encore long avant que tous les français dès l'âge de 10 ans soient formés aux premiers gestes.
Et vous ?

*Valérie Faelli*

# Natura 2000 - Vallée de l'Orbieu

## QU'EST CE QUE NATURA 2000

**Natura 2000 est un réseau européen qui identifie des sites naturels nécessitant leur conservation à l'échelle européenne et leur valorisation**. Natura 2000 est né de la volonté de maintenir cette biodiversité en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales présentes sur les sites désignés et en concertation avec les acteurs concernés.
Il existe deux types de sites :
- ceux désignés pour leur richesse en oiseaux, dits Zones de Protection Spéciale (ZPS)
- ceux désignés pour leur richesse en faune (autre que les oiseaux), flore et milieux naturels, dits Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

**Le projet Natura 2000 est basé sur le volontariat.** Aucune action ne peut être imposée sur un site Natura 2000. Ainsi, toutes les activités humaines (randonnée, chasse, construction d'habitation…) y restent praticables sans aucune « contrainte supplémentaire ».

**L'objectif est de concilier protection de la biodiversité et activités humaines voire même, développement local !** Car, par la signature de contrats Natura 2000, une aide financière accompagne la mise en place de mesures de gestion favorables à un habitat ou une espèce.
Ainsi, professionnels, particuliers ou collectivités peuvent œuvrer à la protection de ce patrimoine naturel.

**L'ensemble des informations nécessaires pour la mise en place de ces mesures de gestion est consigné dans un Document d'Objectifs (dit DOCOB) qui sert de cahier des charges du site Natura 2000.**
Ce DOCOB réunit les études sur les espèces présentes et les milieux naturels à conserver, mais il rappelle également les activités socio-économiques à intégrer dans les objectifs de développement durable à atteindre. À la fin, ce document doit servir à mettre en place les actions pour tenir ces objectifs, via la signature de contrats et de chartes.

## Le SITE de la VALLÉE de l'ORBIEU

Comprenant la tête de bassin versant ainsi que l'ensemble du cours de l'Orbieu, le site de la Vallée de l'Orbieu est une ZSC. Il couvre une grande partie de la communauté de communes du Massif de Mouthoumet pour descendre sur un périmètre plus restreint le long de Lagrasse, Lézignan, jusqu'à Raissac-d'Aude où se trouve l'embouchure de l'Orbieu.

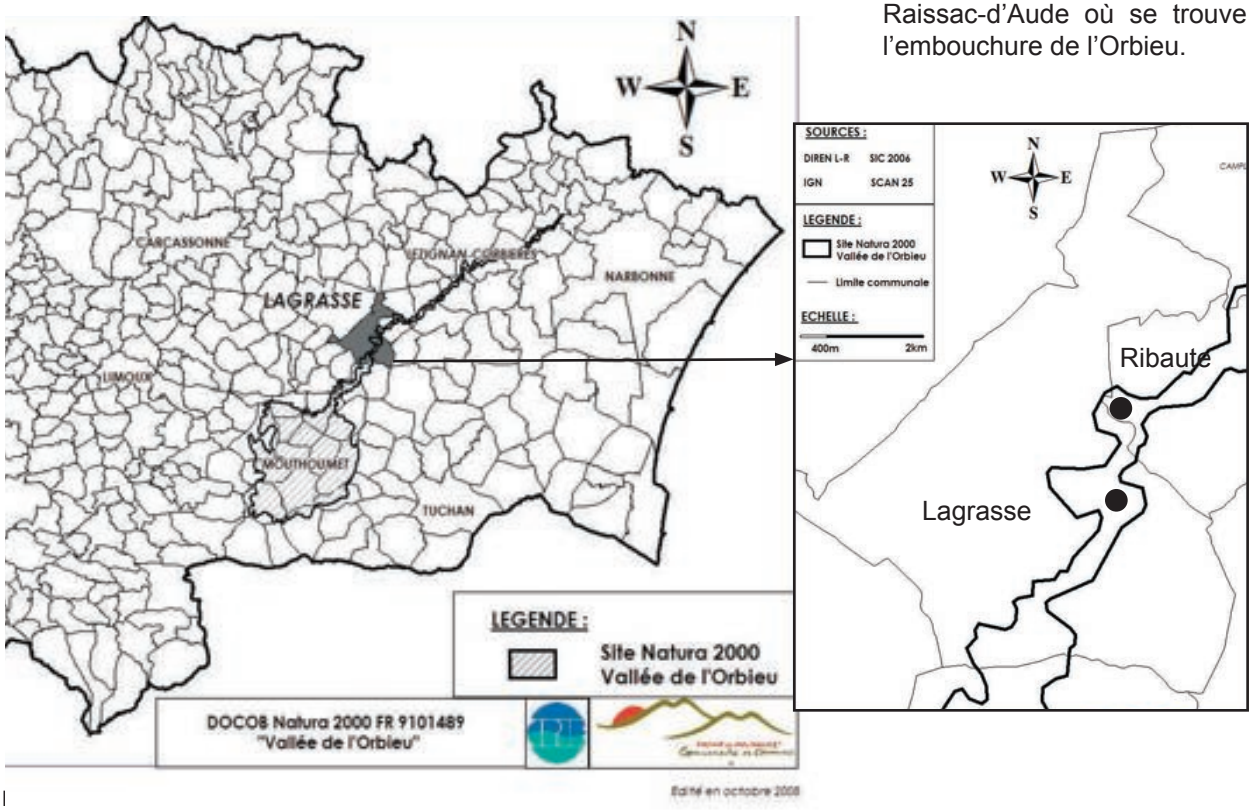


http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR9101489.html

Accès à la cartographie de la DIREN pour obtenir des cartographies intégrant le réseau Natura 2000.
http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/index.php

Nature

En septembre 2007, la communauté de communes du Massif de Mouthoumet s'est portée candidate pour la réalisation du projet Natura 2000 Vallée de l'Orbieu. Sa chargée de mission Natura 2000 doit, avec l'appui technique de l'ADHCo-CPIE des Hautes-Corbières, assurer la rédaction du DOCOB de la Vallée de l'Orbieu qui se poursuivra jusqu'à fin 2009.
Durant cette année 2008 ont été menés une série d'inventaires naturalistes et socio-économiques. Desmans (rat-trompette), chauves-souris, écrevisses, barbeaux et autres rosalies des Alpes (petit insecte bleu) ont dû révéler leurs cachettes ce qui permettra à terme de mieux les protéger. Vous avez eu l'occasion d'observer l'une ou l'autre de ces petites bêtes ? N'hésitez pas à en informer la chargée de mission …

Des réunions publiques se sont tenues fin novembre afin d'informer la population sur le fruit de ce travail.

**Vous pouvez d'ores et déjà vous procurer au sein des mairies des communes concernées une plaquette générale résumant les informations à connaître sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Orbieu.**

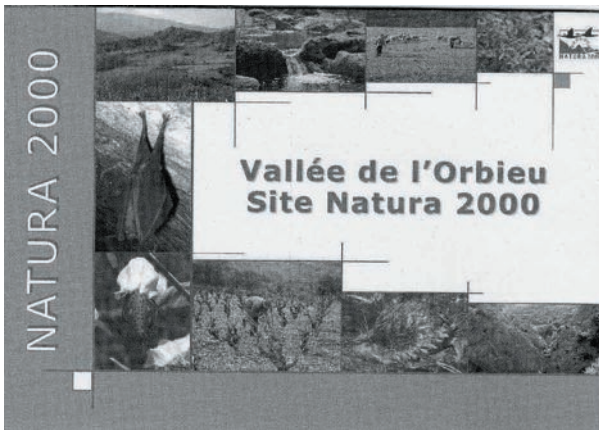


De la même façon, si vous souhaitez être tenus au courant de l'avancée des travaux, vous pouvez recevoir un bulletin informatif par courriel.

Pour toute question ou pour l'inscription au bulletin d'information, contact par
courriel : *natura2000.valleeorbieu@orange.fr*
téléphone 04 68 70 07 54

*Alexandra Léonard, chargée de mission*

**Courant 2009,** vont être mis en place des groupes de travail thématiques accessibles à tous ceux qui se sentent concernés. Ces groupes servent à choisir et à discuter les propositions d'action et les mesures de gestions possibles, afin de rédiger le Document d'Objectifs en concertation avec les acteurs locaux.
Leur tenue sera annoncée par voie communale.

*Des fiches très complètes décrivant les habitats et espèces qui nécessitent la désignation d'un site Natura 2000 pour leur protection et la liste des espèces présentes sur le site de la Vallée de l'Orbieu se trouvent sur le site internet ou sur la plaquette. Les derniers inventaires ont cependant entraînés les corrections suivantes :*
*La loutre est actuellement absente du site. Sont présents alors qu'ils n'étaient pas signalés l'écaille chinée (papillon) et le toxostome (poisson). Au total, il y a 19 espèces de chauves-souris dont 8 nécessitant une désignation de site.*
*Ces fiches sont un peu indigestes « en l'état » mais leur contenu est fiable.*

http://natura2000.environnement.gouv.fr/habitats/cahiers.html

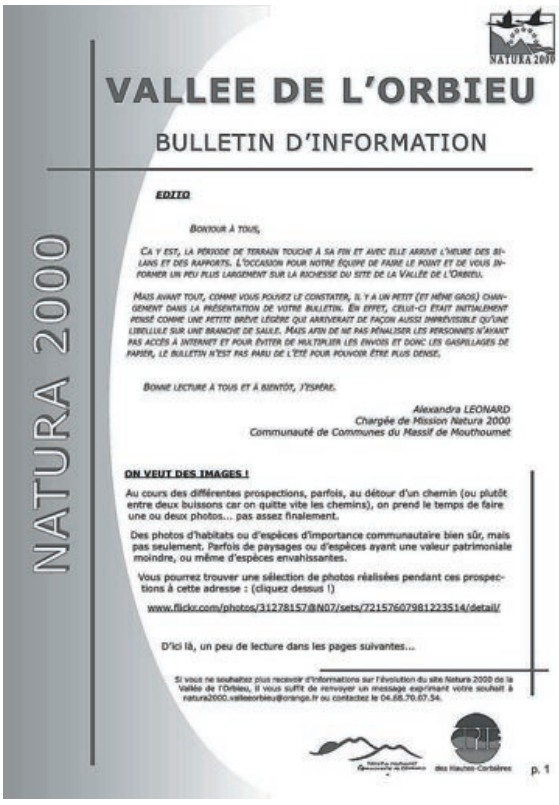
NATURA 2000

VALLEE DE L'ORBIEU

BULLETIN D'INFORMATION

EDITO

Bonjour à tous,

Ca y est, la période de terrain touche à sa fin et avec elle arrive l'heure des bilans et des rapports. L'occasion pour notre équipe de faire le point et de vous informer un peu plus largement sur la richesse du site de la Vallée de l'Orbieu.

Mais avant tout, comme vous pouvez le constater, il y a un petit (et même gros) changement dans la présentation de votre bulletin. En effet, celui-ci était initialement pensé comme une petite brève légère qui arriverait de façon aussi imprévisible qu'une libellule sur une branche de saule. Mais afin de ne pas pénaliser les personnes n'ayant pas accès à internet et pour éviter de multiplier les envois et donc les gaspillages de papier, le bulletin n'est pas mais de l'été pour pouvoir être plus dense.

Bonne lecture à tous et à bientôt, j'espère.

Alexandra LEONARD
Chargée de Mission Natura 2000
Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet

ON VEUT DES IMAGES !

Au cours des différentes prospections, parfois, au détour d'un chemin (ou plutôt entre deux buissons car on quitte vite les chemins), on prend le temps de faire une ou deux photos... pas assez finalement.

Des photos d'habitats ou d'espèces d'importance communautaire bien sûr, mais pas seulement. Parfois de paysages ou d'espèces ayant une valeur patrimoniale moindre, ou même d'espèces envahissantes.

Vous pourrez trouver une sélection de photos réalisées pendant ces prospections à cette adresse : (cliquez dessus !)

www.flickr.com/photos/31278157@N07/sets/72157607981223514/detail/

D'ici là, un peu de lecture dans les pages suivantes...

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur l'évolution du site Natura 2000 de la Vallée de l'Orbieu, il vous suffit de renvoyer un message exprimant votre souhait à natura2000.valleeorbieu@orange.fr ou contactez le 04.68.70.07.54.

des Hautes-Corbières

p. 1

# Le toxostome et le calament

## *Chondrostoma toxostoma*

Rassurez-vous, c'est bien la rubrique nature et pas l'encyclopédie médicale ! Ce nom qui évoque plus une maladie est bien celui d'un poisson de l'Orbieu. Il porte ici un nom plus poétique et rassurant : Sofie. Ouf !

Suite à l'inventaire fait pour le projet «Natura 2000 Vallée de l'Orbieu», il est repéré contre toute attente de Lagrasse vers l'aval, jusqu'au confluent avec l'Aude. C'est une espèce d'intérêt européen, tout comme le Barbeau méridional dont la présence reste en amont. Chacun son territoire donc !
Jean Poudou le mentionne dans son inventaire des rivières (Orbieu, Alsou, Madourneille), le décrivant ainsi : «Poisson maigre. Excellent en hiver et au début du printemps, car à partir de fin juin, il prend un goût de vase ... Les sofies sont devenues très rares au cours des années 1950. Or actuellement, elles reviennent nombreuses.»
À quoi ressemble-t-il ? Ce n'est pas facile de reconnaître les poissons sans se tremper avec eux dans l'eau, mais admettons que nous sommes sous l'eau :

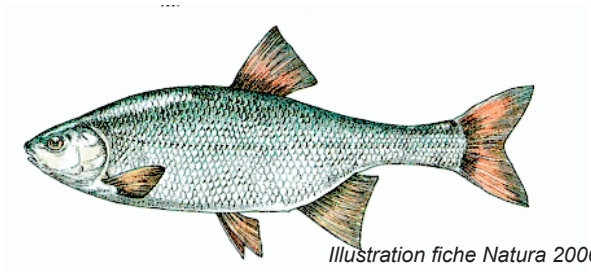

*Illustration fiche Natura 2000*

Il mesure entre 15 et 25 cm et peut peser jusqu'à 350 g. Sa tête est conique, son museau court avec une petite bouche en fer à cheval. Il est de couleur olivâtre avec des reflets argentés. Ses nageoires sont grises et jaunes. Je serais tentée de dire « comme tous les poissons » de nos rivières … L'eau d'Orbieu n'est pas assez chaude pour abriter des poissons colorés et aussi faciles à identifier que dans la mer Rouge. Nous attendrons donc les beaux jours pour mettre la tête sous l'eau en espérant le voir passer.

Sa présence, après une période d'absence est une bonne nouvelle et sa préservation importante, comme son milieu.

- télécharger la fiche natura 2000 :
http://natura2000.environnement.gouv.fr/especes/1126.html

## *Calamintha nepeta* sous-espèce ***glandulosa***

En cette saison, il est plus raisonnable de rester sur les chemins vu la température de l'eau. L'hiver arrive, la nature s'endort doucement. Pourtant, pendant les promenades une odeur un peu violente peut nous réveiller de cette mélancolie. Ce n'est pas du thym, ni du romarin, d'ailleurs nous ne sommes plus franchement dans la garrigue mais juste dans les chemins de vigne.

Sous nos pieds, résistent encore quelques petites fleurs pâles hésitant entre bleu et rose. Ce sont les dernières qui ont lutté encore un peu à l'entrée de l'hiver. Mais c'est la fin. Une des dernières, ci-contre.

Cette frêle plante n'attire pas l'oeil d'emblée par son aspect «mauvaise herbe». Des petites feuilles un peu velues, plutôt sèches en été, des fleurs qui éclosent après tout le monde... Mais par contre, elle ne se laisse pas marcher dessus sans se faire remarquer.

Le froissement des feuilles produit vraiment une odeur mentholée, assez violente, caractéristique de nos chemins méditerranéens. Certains l'appellent menthe sauvage ou menthe pouliot, ce qui est une confusion, mais nous sommes bien dans le registre des odeurs de menthe.

Cette plante médicinale un peu oubliée chez nous est encore utilisée par les Italiens pour parfumer leurs pâtes. Elle est utilisée depuis l'Antiquité où disait-on, elle faisait fuir les serpents.

Elle a une réputation d'antiparasitaire et de stimulant digestif. Attention toutefois à utiliser avec parcimonie en infusion, car son action est énergique et peut provoquer quelquefois des palpitations.

*Catherine Ribo*

# Poésie

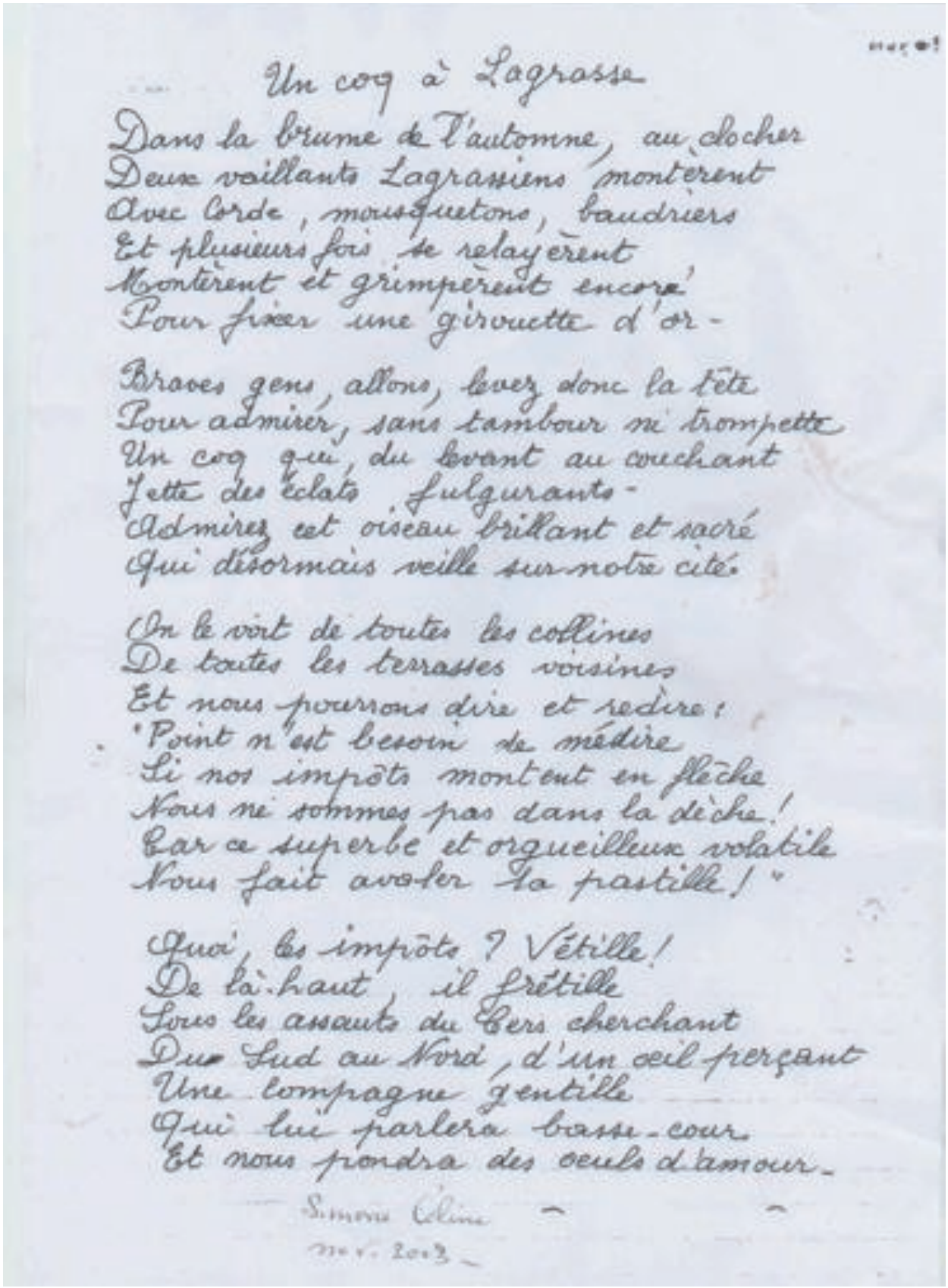

Un coq à Lagrasse

Dans la brume de l'automne, au clocher
Deux vaillants Lagrasiens montèrent
Avec corde, mousquetons, baudriers
Et plusieurs fois se relayèrent
Montèrent et grimpèrent encore
Pour fixer une girouette d'or -

Braves gens, allons, levez donc la tête
Pour admirer, sans tambour ni trompette
Un coq qui, du levant au couchant
Jette des éclats fulgurants -
Admirez cet oiseau brillant et sacré
Qui désormais veille sur notre cité.

On le voit de toutes les collines
De toutes les terrasses voisines
Et nous pourrons dire et redire :
"Point n'est besoin de médire
Si nos impôts montent en flèche
Nous ne sommes pas dans la dèche !
Car ce superbe et orgueilleux volatile
Nous fait avaler la pastille !"

Quoi, les impôts ? Vétille !
De là-haut, il frétille
Sous les assauts du Cers cherchant
Du Sud au Nord, d'un œil perçant
Une compagne gentille
Qui lui parlera basse-cour
Et nous pondra des œufs d'amour -

Simone Céline
nov. 2003

# Histoire de la famille Cros *(suite du n° 32)*

**Antoine Hippolyte CROS (1833-1903)**

Né à Lagrasse le 10 mai 1833, il fit des études de médecine à Paris consacrées le 19 août 1857 par une thèse *(voir illustration ci-dessous)* dans le jury de laquelle siégeaient les célèbres professeurs Trousseau et Velpeau.

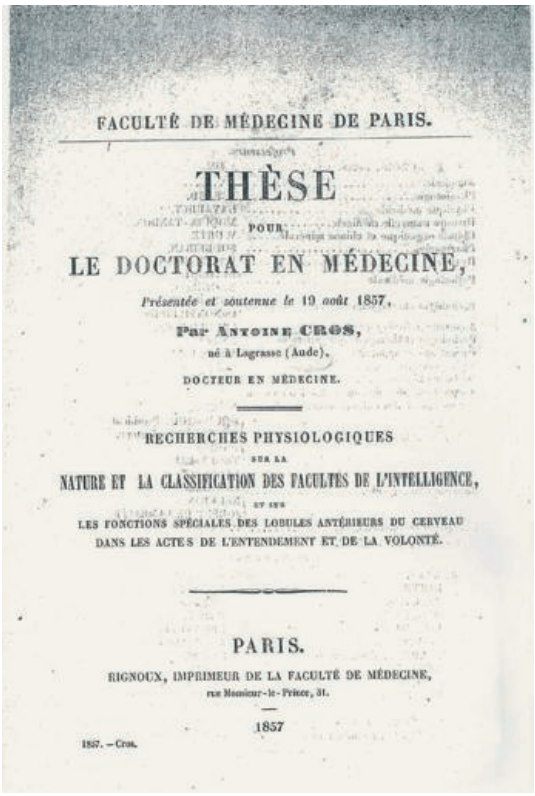

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

*Présentée et soutenue le 19 août 1857,*

Par ANTOINE CROS,

né à Lagrasse (Aude),

DOCTEUR EN MÉDECINE.

RECHERCHES PHYSIOLOGIQUES

SUR LA

NATURE ET LA CLASSIFICATION DES FACULTÉS DE L'INTELLIGENCE,

ET SUR

LES FONCTIONS SPÉCIALES DES LOBULES ANTÉRIEURS DU CERVEAU DANS LES ACTES DE L'ENTENDEMENT ET DE LA VOLONTÉ.

PARIS.

RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue Monsieur-le-Prince, 31.

1857

1857. – Cros.

Il se maria le 5 mars 1856 avec une riche héritière brésilienne Doña Léonilla Mendes née en 1835 à Rio de Janeiro qui lui donna la même année une fille Laure et en 1858 un garçon Térence qui, dès l'âge de dix ans, composait des opéras au piano mais de santé fragile mourut jeune. Une autre fille, Juliette, naîtra beaucoup plus tard.
Divorcé en 1885 à la demande de sa femme, il se remariera quelque temps après avec Anna Frédérica Runzli.

Au point de vue physique, Antoine semblait jouir d'une excellente santé avec un peu d'embonpoint qui lui donnait un air de bon bourgeois et un visage qui faisait penser à Gambetta.

Ses études terminées, il ouvre en 1857 un cabinet médical rue du Cirque où il exerce une pratique assez novatrice de la médecine qui le rend vite réputé. Il se livrait aussi à des recherches médicales. Les désordres qu'entraîne la perturbation des relations entre les divers organes en étaient l'un de ses principaux sujets qu'il présente en 1866 dans une publication « Les discoordinations organiques ».

En 1879 il fonde un périodique, la « Synthèse médicale», journal du Collège libre de médecine de Paris, qui réunissait des médecins séditieux qui voulaient tenir compte dans leur exercice des sciences encore marginales de l'inconscient, des connaissances parapsychologiques et même des phénomènes spirites au grand dam des représentants de l'enseignement officiel.

Mais ce qui le rendit célèbre fut l'organographie plessimétrique. Cette méthode permet d'obtenir le tracé d'un organe interne du corps humain en utilisant un appareil, le plessimètre, qui par percussion indique les contours de la partie étudiée, méthode qu'il expose en 1884 dans une brochure. *(voir illustration ci-dessous)*

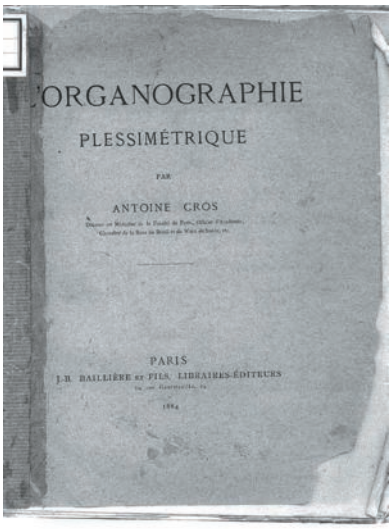

L'ORGANOGRAPHIE

PLESSIMÉTRIQUE

PAR

ANTOINE CROS

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

Auparavant, il avait présenté en 1860 et 1868 devant l'Académie de Médecine de Paris plusieurs mémoires relatifs à ce sujet qui lui valurent les compliments des membres de cette assemblée. Il avait également écrit des articles dans différentes revues médicales, articles qui incitèrent les chefs de service des hôpitaux londoniens à inviter le docteur Cros, lors d'un congrès médical international de Londres en 1881, à faire devant leurs élèves des démonstrations pratiques de ce moyen de diagnostic. À la suite de cela, la Medical Society of London lui demanda, en 1883, de venir exposer cette technique devant de nombreux médecins de la ville suivi, à la demande expresse de ses

hôtes, d'une démonstration pratique réitérée dans divers hôpitaux de Londres. La même année, il avait également adressé une note à l'Académie des sciences dans laquelle il développe les idées générales de cette méthode de diagnostic.

En plus des ouvrages déjà cités, le docteur Cros a publié un « Rapport médico-légal sur les expertises faites après la mort », « Etudes nouvelles de médecine pratique et de pathologie générale », « Les fonctions supérieures du système nerveux », « Recherche des conditions organiques et dynamiques de la pensée » !

En octobre 1865 une virulente épidémie de choléra se déclenche à Paris. Le docteur Cros est particulièrement sollicité par sa clientèle et, vu son taux de guérison, il est appelé en consultation en collaboration avec les médecins des autres quartiers.

Lors de la guerre 1870-71, Antoine est nommé médecin major du 249e bataillon affecté à une ambulance de Passy. Pendant la Commune de Paris qui suivit, il resta à son poste sur ordre de son commandant, ce qui le contraint, communard malgré lui, à s'éloigner quelque temps de la capitale au cours de l'été 1871 pour fuir la répression une fois l'ordre rétabli.

À son retour, le docteur Cros reprend ses consultations médicales et, vu sa compétence, a l'honneur de succéder au professeur Charcot, spécialiste des maladies nerveuses, comme médecin de l'empereur Don Pedro du Brésil, Pierre II, fils de Pierre Ier du Portugal. Verlaine faisait aussi partie de sa clientèle, et, peu avant son mariage, il soigna et guérit de la variole la fiancée du poète, Mathilde Mauté, ainsi que sa mère lors d'une sévère épidémie qui sévissait à Paris.

Parallèlement à ses activités professionnelles, Antoine Cros anime un brillant salon littéraire situé d'abord en 1866 rue du Dragon et transporté l'année suivante rue Royale car il était aussi poète et comme son père philosophe. Dans son salon, il recevait des personnalités de tous les horizons : des hommes politiques, des médecins, des diplomates, des savants, des hommes de lettres, des sportifs et la bohème artistique de Montmartre et du Quartier Latin sans oublier Verlaine introduit un jour par le poète François Coppée.

Franc-maçon, affilié au Grand Orient de France, il compose avec le musicien Charles de Sivry, une symphonie maçonnique « La légende d'Hiram » représentée en 1878 à la salle des fêtes du Trocadéro.

Pendant le siège de Paris en 1870 il écrit « Demain, pensées politiques pour la rénovation de la France ». Ses opinions matérialistes lui inspirent en 1897 les « Nouvelles formules du matérialisme ». Il s'occupe aussi d'occultisme et de recherche métaphysique qu'il expose dans son ouvrage « Le problème : nouvelles hypothèses sur la destinée des êtres » (1890), parfaitement conscient, vu l'aridité du sujet, que cet exposé « sera peu lu » et « l'offre aux très rares esprits qui, en cette époque inquiète, n'ont pas abdiqué la royauté de la pensée ».

Connaissant parfaitement comme toute sa famille les langues anciennes, Antoine Cros a publié également une traduction des vers de « Prométhée enchaîné » du dramaturge grec Eschyle.

En tant que poète, il écrivit une « Ode à Molière » qui fut récitée au théâtre de l'Odéon et surtout « Les Belles heures » *(voir illustration ci-contre)* (1883) illustrées par une eau-forte de son frère Henry. Ce recueil de poèmes, de facture parnassienne, eut un beau succès dans le milieu artistique et lettré parisien. Bien qu'il soit dédicacé au poète Théodore de Banville, les poèmes sont dédiés individuellement à ses frères et sœur Charles, Henri et Henriette, à sa fille Laure, aux peintres Edouard Manet et Pierre Puvis de Chavannes, à divers poètes et écrivains dont les plus connus : François Coppée, Stéphane Mallarmé, Leconte de l'Isle, Guy de Maupassant et un en latin à Charles Baudelaire.

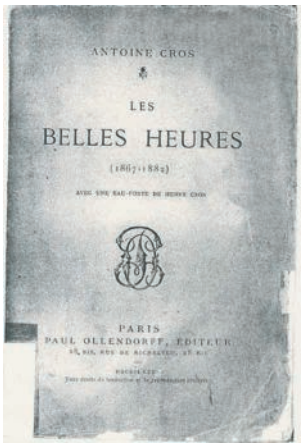


Pour être complet, il faut ajouter qu'Antoine Cros était aussi dessinateur et peintre à ses heures.

*.../...*
*À suivre*

*Alain Castel*

*Toute duplication ou reproduction de cet article ne doit pas se faire sans l'autorisation de l'auteur.*

*Suite de l'histoire singulière d'Antoine Cros dans le prochain bulletin : roi d'un petit bout du monde !*

# Prax-Naud

Le domaine de Prax Naud se situe au sud-est de Lagrasse. Si on s'arrête sur sa signification étymologique, *prax* vient de l'occitan *prat* : « pré ». L'adjectif « naud » ou plus exactement « nau » s'oppose à « viel » autrement dit neuf à vieux et donc à la dénomination du domaine de Prax-Viel. Effectivement, si on s'attache à leur historique, on se rend compte que le domaine de Prax-Naud est plus récent.

## La naissance de Prax-Naud :

Au VI$^{e}$ siècle, on ne parlait ni de Prax-Naud, ni de Prax-Vieil mais du territoire de Prats qui se situait sur la commune de Lagrasse, à la limite des communes de Talairan et de Tournissan. Il s'agissait d'un prieuré nommé Saint-Pierre de-Prats appartenant à l'abbaye bénédictine de Lagrasse.

Quelques siècles plus tard, le 5 décembre 1602, par bail à fief, l'abbé de Lagrasse, François de Joyeux, fit don d'une partie du territoire à son écuyer Antoine d'Alby II[1].

Ainsi, ce démembrement créa le domaine de Pratnau[2], actuellement Prax-Naud.

## Prax-Naud et ses occupants :

**- XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles** :

De 1602 à 1764, Prax-Naud fut occupé par les descendants d'Antoine d'Alby, qui étaient ses héritiers. En 1697, Jean d'Alby devient le seigneur de Prax-Naud, succédé par Louis d'Alby en 1701.

Des archives notant le recensement des biens de la commune de Lagrasse, nous montrent qu'en 1791, Raymond Miquel possèdait 300 sétérées de terres et locaux ainsi que 300 bêtes de laine qui représentaient alors le principal revenu de la propriété.

**- XIX$^{e}$ siècle** :

Le 6 janvier 1814, par procès verbal effectué par le juge de Paix du canton de Lagrasse, Raymond Miquel partage tous ses biens entre ses neuf enfants : Jeanne Miquel (épouse Sylvestre Labat), Angélique Miquel (épouse Charles Labat ), Marie Miquel, Olivier Miquel, Alexandre Miquel, Roch Miquel, Claire Miquel (épouse François Roques), Claude Miquel, Marguerite Miquel.

De 1831 à 1834, Louis Gary apparaît comme propriétaire et comme seul solvable de Prax-Naud. En effet, peu fortunés et donc ne payant pas les impôts, les héritiers de Raymond Miquel ont été expropriés.

En 1848, le cadastre porte au nom de Gary toutes les parcelles en indivision.

Jusqu'au XX$^{e}$ siècle, Prax-Naud appartient aux successeurs de Louis Gary : Auguste Isidore Gary, Léopold Gary.

**Première moitié du XX$^{e}$ siècle :**

En 1907, Lapeyre Maria hérite du domaine.
Le 27 février 1914, selon l'acte de Maître Laffont, notaire de Carcassonne, elle lègue la propriété à Gabrielle Gary, Joseph Gary et Maurice Gary.

Selon l'acte de Maître de Stadieu, notaire à Lagrasse, une licitation[3] est faite le 23 mars 1920 par Gabrielle Gary et Maurice Gary au profit de Gary Joseph, curé de Barbaira.

Le 21 avril 1921, M. Gary Joseph cède à titre d'échange aux époux Eugène Alquier et Marie-Antoinette Roques (arrière-petite-fille de Raymond Miquel) un bâtiment rural à Prax-Naud avec une bande de terrain permettant l'accès. L'acte fut enregistré à Lagrasse.

Selon l'acte de Maître Parry, notaire à Lagrasse, une vente d'immeubles s'est effectuée entre les époux Alquier et Georges Miquel le 26 novembre 1925.

Le 16 juillet 1928, par acte authentique de Maître Parry, Joseph Gary vend à Georges Cassagnaud sous la dénomination de « domaine » une « propriété rurale dite Prax-Naud située dans la commune de Lagrasse comprenant environ huit hectares de terres en cinq pièces cultivées et vacantes et quelques immeubles en mauvais état ».

En 1933, une première vente est effectuée par Henri Fournier à Georges Cassagnaud.
Le 5 octobre 1940, des rectifications sont faites entre Joseph Gary et Georges Cassagnaud, selon l'acte de Maître Laffite, notaire à Lagrasse.

**Deuxième moitié du XX$^{e}$ siècle :**

En 1952, un échange a lieu entre Georgette Miquel (épouse Rocatcher) et Georges Cassagnaud.

Toujours selon un acte de Maître Laffite, Henri Fournier vend à Georges Cassagnaud des immeubles (Maison d'habitation en mauvais état, terrain, jardin, vigne), le 24 juin 1957.

Le 20 mars 1964, selon un acte de donation, les propriétaires de Prax Naud (Marie Cassagnaud, Eugène Alquier, Ulysse Fontrouge et Jean Rocatcher) cèdent à la commune de Lagrasse des parties de parcelles afin « d'éviter tout litige en ce qui concerne les passages de canalisations d'eau et l'entretien du passage ».

À la fin des années 80, en 1988, on recense, sur le domaine de Prax-Naud, les propriétaires suivants : la mairie de Lagrasse, Adrien Liaut, Aimé Fraisse, Aimé Rocatcher, Jean Maussac, Cassagnaud Joseph et Henri (fils de George Cassagnaud), Georgette Miquel (épouse Rocatcher), Charles Alquier, Francis Maussac, Jacques Rivière et Marinette Fontrouge (épouse Gineste),

**Aujourd'hui** :

À ce jour, par des ventes, des échanges et des successions, le domaine de Prax Naud tend à être remembré.

*Cindy Cassagnaud.*

*1 Cf. article de Régis Mazet sur «Villebersan» (bulletin communal n°22)*

*2 Plusieurs orthographes existent. La langue française, ayant connu une forte évolution au Moyen-Âge et pendant la Renaissance, a rencontré d'importants changements phonétiques et phonologiques. Le mot s'est transformé pour devenir un mot composé et a donc suivi son évolution phonique naturelle. De plus, des confusions sont souvent faite entre langue orale et langue écrite. Notons également l'influence de la langue d'oc. Aujourd'hui, on ne retient plus qu'une seule écriture « Prax-Naud ».*

*3 vente aux enchères d'un bien indivis par ses copropriétaires.*

# Humour

## Le pont vieux pour les nuls.

Pauvre, pauvre pont vieux.
Cela fait des siècles que de l'eau lui coule entre les piles et personne ne fait rien.

**Questions** :
1 – Mais d'abord, qu'est-ce qu'un pont ?
2 – Pourquoi notre pont est-il vieux ?
3 – Tous les ponts sont-ils vieux ?
4 – Tous les vieux sont-ils des ponts ?
5 – Qu'est ce qu'un pont et chaussée ?
6 – Qu'est ce qu'un pont suspendu ?
7 – Il existe donc plusieurs sortes de ponts ?

**Réponses** :
1 – Ouvrage reliant deux points séparés par un obstacle infranchissable.
2 – On pense qu'il est vieux parce que cela fait des années que la mairie et les archives départementales cherchent et n'ont toujours pas retrouvé l'adresse de l'architecte.
3 – Non, il existe des ponts neufs, mais il faut se méfier car à Paris, le pont neuf, c'est le plus vieux...
4 – Non, bien que certaines personnes âgées en possèdent un ou plusieurs, la majorité vit très bien sans ponts.
5 – C'est un pont avec des souliers.
6 – C'est un pont qu'on fait sécher après l'avoir lavé.
7 – Oui, ils sont légion comme par exemple :
Un pont roulant pour les gens pressés.
Un pont-levis pour les militaires au garde-à-vous.
Un pont de graissage pour les garagistes.
Un pon-tiac pour les bolides.
Un Pont-à-Mousson pour les buveurs de bières.
Un pont basculant pour les ivrognes.
Des pont-âge pour les cœurs fatigués.
Un Pont-Aven pour les peintres.
Un Pont-Euxin pour les antiques.
Un pont aux ânes pour Pythagore.
Un pont supérieur et un pont inférieur pour les bateaux.
À Kaboul, deux ponts sont réservés aux femmes : les pont pont girls.
Un Pont-ife au Vatican,
qui, parfois mange un Pont-l'Évêque,
sous le regard du Pont-Saint-Esprit
Alors qu'en France il y a des ponts du diable.
Un pont d'Avignon pour les danseurs.
Un pont tournant pour les derviches.
Certains sont capables de couper les ponts à ceux qui vous promettent un pont d'or (Prudence!).
Attention ! Faire le pont ne veut pas dire qu'on va se lancer dans la construction.
Enfin rappelons-nous qu'à l'Élysée il y a eu un Pont-pidou.

Éh oui, pauvre pont vieux, amoureux de la petite passerelle qu'il n'ose approcher sous le regard sévère du pont neuf qui se fatigue à le surveiller.
Quel beau sujet de roman!
Allez, écrivains en herbe, à vos plumes!

# Espionnage !

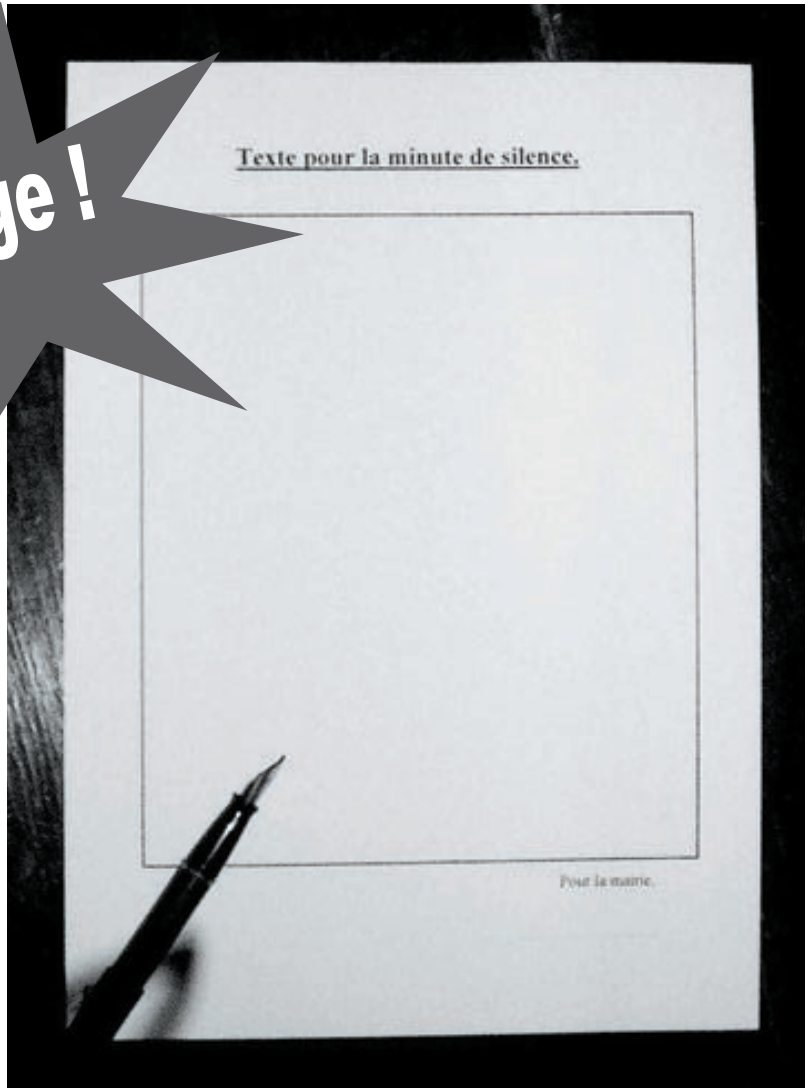


Un journaliste s'est introduit de nuit dans le bureau du maire.
Il a osé photographier un document qui contient le discours que ce dernier devait prononcer le 11 novembre pour la minute de silence.
Nous avons réussi à récupérer la photo que vous pouvez découvrir ici.
De plus, nous apprenons, qu'une fois divulgué, le document a été photocopié par les autres mairies du canton. C'est ainsi que tous les maires ont prononcé le même discours à la même heure le 11 novembre. Quel manque d'imagination !

Le
conseil
municipal vient de confier à
un adjoint la mission d'animer un projet
communal cohérent avec des enjeux internationaux qui
tient compte des particularités des habitants, de leurs spécificités
géographiques, sociologiques et morphologiques.
Le but : faire mieux vivre les hommes et la nature en encourageant les
uns et les autres à créer des richesses aujourd'hui encore insoupçonnables.
Cette démarche s'inscrit dans un programme de développement durable visant
à fixer un cadre d'action pour tous en s'appuyant sur des arguments en parfaite
adéquation avec eux-même.
Ceci voulant dire cela et vice-versa.
C'est pas beau ça ? Qui parle de récession ? Courage, notre avenir est assuré.

# Vu dans la presse.

## Reprise de l'école de football

L'Indépendant 1er septembre 2008

Les petits footeux avaient hâte de retrouver leurs crampons.

Les jeunes de l'école de football ont repris le chemin des entraînements. les débutants, poussins et benjamins s'entraînent les mercredis de 14 h à 16 h.

L'encadrement poursuivra le bon travail entrepris la saison dernière avec ces catégories avec des séances d'entraînements basées sur du jeu, du travail technique, des exercices de motricité et l'apprentissage de l'esprit d'équipe.

L'encadrement met en place deux journées portes ouvertes pour les 13 ans (1995,1996) et les 15 ans (1993,1994) les mercredis 3 et 10 septembre au stade de football à Lagrasse à partir de 14 heures. Renseignements au 04 68 43 10 05.

L'Indépendant 12 octobre 2008

## Bientôt, la foire à la brocante

Alors que le raisin est dans les cuves et que l'on s'apprête bientôt à découvrir le vin nouveau, pour la dernière fois de l'année, le syndicat d'initiative, en partenariat avec la commune, organise la 47e foire à la brocante, le dimanche 19 octobre. Traditionnellement organisées le 3e dimanche du mois (de juin à octobre), les foires à la brocante s'étendent sur tout le boulevard de la Promenade. Près de 60 exposants viennent exposer sur cette allée ombragée. Le 19 octobre sera donc un rendez-vous à ne pas manquer. Petits et grands pourront flâner entre les objets d'antan, trésors des antiquaires, dans le cadre exceptionnel d'un des "plus beaux villages de France".

► *SI 16 rue Paul-Vergnes tél : 04 68 43 11 56 ou info@lagrasse.com.*

La 47e foire à la brocante aura lieu le dimanche 19 octobre.

# Fête de la Nativité de la Vierge à N.-D. du Carla

La fête de la Nativité de la Vierge a rassemblé de nombreux fidèles.

Comme chaque année, les fidèles de la chapelle se retrouvaient nombreux pour fêter la Nativité de la Vierge.

La messe était célébrée par le Père Bernard Dumas, responsable de notre secteur, avec le concours du Père Théophane de l'abbaye.

L'assistance nombreuse a participé à la célébration en s'unissant aux cantiques appropriés à la fête de la Vierge, chants animés par le groupe de chœur accompagné à l'orgue électrique par Mme Amaudo. Par son homélie circonstanciée le Père Bernard nous faisait réfléchir sur le rôle de la Vierge, par rapport à l'humanité, par rapport à Dieu.

Après la célébration, les pèlerins d'un jour se regroupaient dans la bergerie pour l'apéritif, rejoints par le maire de Lagrasse, accompagné de quelques conseillers municipaux. Marcel Raynaud, retenu par ailleurs, était excusé.

Déjà quelques participants cherchaient à s'installer pour le repas. 155 convives prenaient place.

Le cuisinier Jean-Claude nous régalait à nouveau avec une paella géante. Mais innovation, ce n'était pas du riz, mais des pâtes. L'association Les Amis de N.-D. du Carla, remercie tous les participants ainsi que toutes les bonnes volontés qui ont permis la réussite de cette journée, notamment les nombreux volontaires, hommes et femmes qui ont bien voulu donner un coup de main pour ranger tout le matériel sous le porche.

L'Indépendant 23 septembre 2008

# Sans podium ni défilé, Beverly crée la mode au fil des années

**Installée à Lagrasse depuis près de vingt ans, cette créatrice de mode d'origine anglaise a su constituer un solide réseau de clientes françaises et étrangères grâce à son style élégant et épuré.**

Des robes drapées qui enveloppent le corps d'élégance, des manteaux longs déclinés en toutes couleurs, des lignes épurées et une griffe intemporelle : nous ne sommes pas sur les podiums des grands couturiers parisiens mais à Lagrasse, chez Beverly Smart.

Voici bientôt vingt ans que cette créatrice de mode a planté sa machine à coudre au cœur du village.

D'origine anglaise, la taille mannequin, elle a mis sa passion des vêtements pour femmes adultes. Au fil du temps, cette passionnée de couture a su bâtir un solide réseau de clientes françaises et étrangères qu'elle se plaît à habiller pour l'hiver comme pour l'été.

**"Les femmes habillent les vêtements"**. Lauréate de son travail londonien dans la confection hommes, Beverly Smart a découvert Lagrasse par une amie, déjà. "J'ai immédiatement vu que je voulais vivre ici ! Je me suis installée et j'ai reçu une mauvaise passe financière. J'ai pris l'ancienne machine à coudre de ma mère et tous les vieux restes de tissus qui traînaient à la maison ; j'ai fabriqué des chemises que j'ai vendues à des connaissances et à des boutiques de Montpellier. Je me suis donc lancée petit à petit avec mon boxer préféré : déjà adolescente je confectionnais mes vêtements car étant très grande j'avais du mal à m'habiller".

De fil en aiguille, Beverly Smart, aujourd'hui âgée de 48 ans, a su imposer son style. "Depuis 2003, je fabrique les vêtements qui me plaisent et non plus ceux qui seraient susceptibles de bien se vendre".

Composez des vêtements aux lignes sobres et pures, des coupes en trois impeccables, des tortues fluides et de qualité. Soit, une mode... indémodable. Comme cette "robe portefeuille" simple et chic à la fois que est devenue l'emblème de Beverly Smart. "Ce sont les femmes qui doivent habiller les vêtements et non l'inverse. Mes tenues peuvent être rehaussées d'accessoires et s'adressent aux clientes dès 35 ans : à partir de cet âge, elles savent ce qui leur va mais n'ont pas envie de ressembler à tout le monde".

**Un tissu imaginé au patron.** D'ailleurs, la créatrice ne confectionne que des pièces uniques ou des séries limitées. "La réflexion autour du tissu est également très importante : l'étoffe doit convenir au modèle que l'on souhaite créer".

Dans son magasin atelier, pas de vêtements ni de mannequins. Uniquement des patrons tout droit sortis de l'imagination de Beverly Smart. "Je ne dessine pas. Je joue avec le tissu sur un mannequin (ne me demandez pas pourquoi, moi-même je ne sais pas !) et les idées viennent". Si sa petite entreprise tourne bien, la créatrice de mode veut cependant aller de l'avant. "Je ne compte pas ouvrir un autre point de vente à Narbonne. Je préfère consolider ce que j'ai déjà en me consacrant notamment au marketing et en faisant valoir mon réseau sur Internet. Avec la chambre des métiers, j'ai prévu de suivre un stage sur les coupes en biais ; je suis désormais approvisionnée pour de choses !".

Il faut dire que Beverly Smart aime Lagrasse autant que le tissu et la mode. "Je veux continuer à vivre ici et je ferai tout pour me le permettre. S'il n'y pas d'emploi, je finirai en créer un !".

Une passion visible de volontés et qui ne semble sauter entre elles. Car Beverly Smart dit bien l'avouer : "même si je n'avais pas besoin de travailler, je continuerai à créer des vêtements !".

F. P.

▶ *Beverly smart, place de la Halle, 11220 Lagrasse, 04 68 43 22 40.*

La robe portefeuille est devenue le logo de cette créatrice.

Dans son magasin atelier de Lagrasse, Beverly Smart crée des vêtements depuis une vingtaine d'années.

### Journées nationales des métiers d'art

Les Journées des métiers d'art ont été initiées en 2002 par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales afin de faire découvrir au grand public la richesse de 217 métiers d'exception. Cette année, elles se déroulaient du **10 au 19 octobre**. A cette occasion, Beverly Smart ouvrait ses ateliers le samedi et dimanche. L'occasion aussi de venir à la rencontre des nombreux artisans installés à Lagrasse et partout dans l'Aude.

L'Indépendant 12 octobre 2008

## Marche de "L'Occitanie à pied"

Organisée par les associations "Pais nostre" et "La chambre d'Oc", une marche partie du 30 août passera le vendredi 17 octobre à Lagrasse. Elle sera à Termes le samedi 18 octobre puis ira à Duilhac-sous-Peyrepertuse. Tous les jours à leur arrivée dans les villages traversés, une représentation de théâtre, de chants ou de contes, sera offerte aux habitants par les marcheurs. Il est rappelé, que toute personne ou amicale de marcheur, pourra se joindre au groupe afin de faire une partie de la marche.

Il va de soi, que Pais nostre, soutient cette initiative pour la reconnaissance de la langue et de la culture occitane au Patrimoine mondial de l'Unesco.

L'Indépendant octobre 2008

## Jeux éducatifs et ludiques

Le Foyer d'éducation populaire a ouvert le centre de loisirs sans hébergement de Lagrasse du 27 octobre au 31 octobre. Le directeur Christophe Laffont et l'animatrice Emilie ont proposé des animations éducatives, des grands jeux (jeux de collectes, jeux de société), qui ont favorisé l'esprit d'équipe, de l'expression corporelle, du tennis, une initiation au football, une sortie culturelle à la médiathèque à Narbonne où les enfants ont pu s'initier aux joies de la lecture et regarder l'après-midi des films d'animations à l'auditorium.

Les enfants ont préparé Halloween le dernier jour avec des décorations et sont allés dans le village récolter des bonbons où ils ont été très bien accueillis.

14 enfants ont de 4 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs et ont pris du plaisir lors des animations.

14 enfants ont de 4 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs.

L'Indépendant 4 novembre 2008

# Formation de premiers secours

Franc succès pour la formation aux gestes de premiers secours (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) qui s'est tenue dernièrement, à Lagrasse. En effet 2 sessions ont eu lieu en parallèle, sous l'égide des deux monitrices du centre de secours de Lagrasse, Cécile et Valérie. 20 personnes ont donc été formées à ces gestes, alternant apports théoriques mais surtout apprentissage des gestes. Participants composés notamment de randonneurs (qui vont passer le stage d'animateur de randonnée pédestre au sein de la FFRP), de jeunes sapeurs-pompiers venant d'être intégrés en caserne, mais surtout d'un public ayant pour objectif, simplement civique, de connaître les gestes qui sauvent.

Félicitations à tous et à chacun pour leur citoyenneté ainsi que leur disponibilité (formation qui s'est déroulée sur un week-end). Voilà maintenant deux ans, que les monitrices de secourisme proposent au moins une formation par semestre, généralement mars et octobre, prêtes à en proposer une nouvelle si toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. C'est ainsi que Valérie, au nom de l'Union départementale des sapeurs pompiers, vous propose une nouvelle date de PSC 1 les samedi 22 et dimanche 23 novembre.

De plus, des formations à la carte pour des groupes constitués (8 à 10 personnes) peuvent être organisées. Renseignements : Tarif 70 euros, tél. 04 68 43 10 37.

Les participants à la formation, principalement des randonneurs.

L'Indépendant 5 novembre 2008

# Du nouveau au tabac presse

Désormais, le tabac presse librairie est équipé d'un terminal de la Française des jeux. Vous pouvez venir valider les différentes grilles du Loto. Un nouvel agencement du magasin a permis de créer un espace jeux avec des équipements derniers cris. M. et Mme Galière souhaitent à tous leurs clients, bonne chance.

L'Indépendant 28 novembre 2008

# Lagrasse, une équipe de copains

Créé à l'origine en 1984 par M. Gérard, le club de Lagrasse, toujours sans stade après plusieurs années et avec un effectif très juste, sera mis en sommeil en 1994, le temps que les problèmes soient résolus. C'est ainsi qu'après deux saisons de «repos», le nouveau club présidé par Colette Gérard renaîtra sous le nom de Lagrasse FC des Corbières et disposera enfin d'un stade tout neuf. Petit à petit d'autres aménagements seront faits, ensuite, sous la présidence de Georges Andreu, et les joueurs auront un beau vestiaire ainsi que l'éclairage. Désormais, le club présidé par Alain Rieunier depuis quatre ans après le décès de M. Azéma, se porte bien et a misé sur la jeunesse. Avec une équipe seniors composée essentiellement de copains de Lagrasse et des villages alentours, l'esprit sportif et la convivialité y sont des valeurs importantes. Encore plus au niveau des jeunes car depuis deux saisons, le club essaye de se renforcer au niveau des catégories jeunes, de la formation et dispose désormais d'une trentaine d'enfants des villages alentours pour les catégories allant de débutants à benjamins. Un bon club des Corbières qui cherche avant tout à rassembler les jeunes du secteur tout en conservant l'esprit de village sans penser toujours à la compétition et aux résultats. Au niveau de l'équipe seniors, la saison commence plutôt bien cette année avec une belle première place de la poule à égalité avec Fitou-Leucate après trois succès et un match nul pour un seule rencontre à domicile. Un bilan déjà positif et un bon état d'esprit pour ce groupe qui ne se fixe pas encore d'objectif mais préfère prendre les rencontres les unes après les autres sans se mettre de pression.

L'équipe première du club de Lagrasse.

## FICHE D'IDENTITÉ

**Création :** 1997-1998.
**Couleurs :** Blanc et bleu.
**Effectif :** Une soixantaine comprenant 1 équipe seniors, 1 en benjamins, 1 en poussins et 1 en débutants.
**Président :** M. Alain Rieunier.
**Entraîneur seniors :** Christophe Laffont
**Éducateurs du club :** Dominique Alfonsi, Peter Lintier, ainsi que Frédéric et Céline Nouarin.
**Niveau équipe seniors :** 2e division poule C.
**Effectif seniors :** 29 joueurs.

L'Indépendant 13 novembre 2008

# Saccage au Banquet du livre : le parquet demande le non-lieu

**L'instruction du dossier concernant le saccage au Banquet du livre de Lagrasse début août 2007, est aujourd'hui achevée. Mais faute de preuves, le parquet a demandé au juge d'instruction de prononcer un non-lieu, en clair de classer l'affaire.**

Même si le juge d'instruction Bertrand Pagès n'a pas encore rendu d'ordonnance, l'élucidation de l'attentat commis en 2007 au Banquet du Livre de Lagrasse semble de moins en moins probable. L'instruction du dossier étant aujourd'hui achevée, Francis Battut, procureur de la République à Carcassonne, a pris des réquisitions demandant au magistrat instructeur de prononcer un non-lieu. En d'autres termes de classer l'affaire.

*"Toutes les investigations en lien avec le dossier de Lagrasse sont maintenant terminées*, indiquait hier le procureur Battut. *Mais il n'y a pas l'ombre d'une preuve permettant d'interpeller le ou les auteurs présumés des faits. J'ai donc demandé au juge Pagès de bien vouloir prononcer le non-lieu. Ce dernier a trois mois pour rendre son ordonnance".*

## Le travail de fourmi des enquêteurs

Si l'on excepte donc l'ajout de nouveaux éléments particulièrement probants au dossier, et si bien évidemment le ou les suspects ne se présentent pas spontanément à la justice, l'affaire de l'autodafé de Lagrasse a statistiquement peu de chance d'être résolue.

Evidemment, la nouvelle du non-lieu probable qui devrait être prononcé dans l'affaire du Banquet, ne transporte pas d'aise Jean-Michel Marion, président de l'association organisatrice de l'événement, et partie civile dans le dossier. Pour lui, si les enquêteurs ont abattu un *"véritable travail de fourmi"*, se penchant notamment sur les communications passées par téléphone portable sur le secteur de Lagrasse la nuit de l'attentat, et épluchant chèques et cartes bancaires utilisés lors d'achats à la librairie du Banquet, une piste n'a pas été, de son point de vue, suffisamment explorée. Celle de la présence, à Lagrasse, dans les jours qui ont précédé l'attentat, des scouts d'Europe.

## La piste des scouts d'Europe

*"Il a été impossible pour les enquêteurs de retrouver ces scouts que j'ai pourtant vus de mes propres yeux*, explique Jean-Michel Marion. *Les gendarmes ont pris contact avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports, qui recense tous les camps et autres activités de plein air. Mais le dernier camp scout aurait lieu l'année, le 27 juillet 2007".* Et Jean-Michel Marion de s'interroger : *"Qu'est-ce qui prouve aux enquêteurs que ces scouts avaient bien quitté les lieux le jour de l'attentat ?"*

L'organisateur se souvient, en effet avoir vu, au matin du saccage, trois jeunes gens aux cheveux rasés grimper dans la camionnette des chanoines de Lagrasse, les religieux accueillant régulièrement des gens de passage dans leurs locaux. Ces mêmes individus, les gendarmes de Trèbes les auraient aussi aperçus, le même jour, quand ils se rendirent à l'abbaye auditionner les chanoines.

Mais, toujours selon Jean-Michel Marion, il semblerait que les intéressés se soient soustraits à la présence des militaires, quand on leur fit signe d'approcher. Avouez que c'est tout de même curieux.

**Rémi Lebrère**

**De l'huile de vidange avait été abondamment déversée sur des milliers de livres.** *Archive Ch. Barrère*

## Le contexte de l'affaire

Dans la nuit du 8 au 9 août 2007, plusieurs milliers d'ouvrages (10 000 selon les chiffres invoqués à l'époque) exposés à la librairie du Banquet de Lagrasse, sont maculés d'huile de vidange, ce qui les rend inutilisables et donc invendables.

L'attentat se produit, comme par hasard, l'année où l'organisation de la manifestation programme, dans l'abbaye, une conférence avec l'auteur d'un ouvrage d'histoire de l'art très décrié dans certains milieux, spécialement chez les catholiques intégristes : "La Nuit sexuelle", de Pascal Quignard.

Dans les jours précédant l'autodafé, des messages appelant à l'action contre le Banquet du Livre se font jours sur Internet.

Pire, au lendemain des faits, d'aucuns se félicitent sur la toile du saccage. On y rend même un hommage très appuyé à ses auteurs. Et puis, silence radio sur le sujet.

L'Indépendant 27 novembre 2008

# Des ateliers d'écriture bientôt organisés à l'abbaye

La Maison du Banquet et des générations à l'abbaye de Lagrasse organise un atelier d'écriture, animé par l'écrivain Emmanuel Darley, roman collectif. *"Nous partirons d'un lieu, un village. Nous y installerons toute une galerie de personnages. Chacun devra en tenir quelques-uns"*, explique l'animateur.

Il précise : *"Nous écrirons sur des événements plus ou moins importants, parfois intimes, propres à tel ou tel personnage, parfois collectifs à l'échelle du village ou plus largement.*

*Lors de ces ateliers, je proposerais un ou plusieurs événements : ils seront vus, vécus, commentés par les personnages du groupe et l'histoire ainsi assemblée comme une chronique régulière d'un lieu. Ce sera un roman, une polyphonie à plusieurs voix, qui pourra intégrer d'autres formes : dialogues, journaux intimes, correspondances..."*

Six rendez-vous mensuels sont programmés entre janvier et juin 2009 : samedi 17 janvier, 21 février, 21 mars, 25 avril, 16 mai, 20 juin, de 10 h à midi.

▶ *Pour plus d'informations et inscriptions contacter : lamaisondubanquet @ orange.fr*

## APPEL à CANDIDATURES

Une partie des bâtiments de l'ancienne cave Lautier, route de Ribaute, propriété de la commune, seront libres à compter du 1er janvier 2009.
Toute entreprise commerciale, artisanale, agricole ou autre, intéressée par la location est priée de déposer une demande auprès de la mairie.

## INFORMATION de l'ANDRA

Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs

L'ANDRA a été chargée de la collecte, du transport et de la gestion des objets radioactifs détenus par les particuliers, comme par exemple certains objets anciens oubliés. Beaucoup ont été créés dans l'entre deux guerres, à l'époque où la radioactivité était utilisée sans contrôle pour ses vertus médicales ou luminescentes.
Certains peuvent présenter un réel danger.
Par exemple : les Orum, les fontaines au radium, des minéraux, des sels de laboratoire, les anciens objets d'horlogerie luminescents.
Une brochure est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Contacter l'ANDRA
par téléphone 01 46 11 83 27
par courriel : collecte-dechets@andra.fr
par internet : www.andra.fr

## - ÉTAT-CIVIL -

### Naissance

Thomas chez Élodie Blanc
le 23 novembre.

### Décès

M. Georges Montech
le 4 décembre.

## Infos par courriel

Pour revevoir des informations de la part de la mairie comme les dates des réuniors de conseil, envoyez un message à Mairielagrasse@wanadoo.fr

## Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
27 janvier
10 février
24 mars

Et en bref ...

**Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.**
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

**Directeur de publication :** René Ortéga
**Chargé de la rédaction :** Philippe Descroix
**Équipe de rédaction :** Les élus municipaux.
**Associatifs et habitants ayant également participé à la rédaction de ce numéro :**
Grégoire Auriol, Cindy Cassagnaud, Alain Castel, Valérie Faelli, Colette Girard, Mickaël Guillot, théâtre de l'Hyménée, Christophe Laffont, Jacques Lebecel, Alexandra Léonard, association Or, Catherine Ribo.
**Conception graphique :** Alphonse Snoeck
**Corrections typographiques** : Valérie Faelli
**Mise en page :** Catherine Ribo
**Saisie des articles manuscrits et photocopies :** Les secrétaires de la mairie.
**Agrafage :** Le conseil municipal
**Distribution :** Les agents communaux.

Vous le trouverez à la Bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

**POUR LA PROCHAINE PARUTION**

Merci de remettre vos textes et photos avant les
si informatique 25 février
si manuscrit 20 février
à
Antoine Chapelot :
hymenee@club-internet.fr
tél : 04 68 43 15 44
et
à Philippe Descroix :
philippe.descroix@yahoo.fr
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en 10 points
- ne pas faire de mise en forme fantaisie

Vous écrivez à la main :
Rendez votre texte 5 jours avant pour permettre de le taper.

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

Pour participer à la réunion de rédaction : informez le secrétariat de mairie.

Les réunions de la commission de rédaction seront annoncées sur le site et par affichage.

## CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

*400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies*

| | HIVER | **PRINTEMPS** | ÉTÉ | AUTOMNE |
|---|---|---|---|---|
| Réunion de rédaction | Début novembre | **Début février** | Début mai | Début août |
| **LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS** | 20 et 25 novembre | **20 et 25 février** | 20 et 25 mai | 20 et 25 août |
| Organisation Mise en pages | du 26 novembre au 8 décembre | **du 26 février au 8 mars** | du 26 mai au 8 juin | 8 du 26 août au septembre |
| Vérifications Corrections | du 9 au 14 décembre | **du 9 au 14 mars** | du 9 au 14 juin | du 9 au 14 septembre |
| Photocopies mairie Agrafage | du 15 au 19 décembre | **du 15 au 19 mars** | du 15 au 19 juin | du 15 au 19 septembre |
| Distribution | 21 décembre | **21 mars** | 21 juin | 21 septembre |

Bulletin communal N° 33 Hiver 2008

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.